

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

5^{ME} ANNÉE, NO. 6.

BALE (SUISSE), DÉCEMBRE 1880.

54^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Mr. J. N. ANDREWS, Bureau des
„SIGNES DES TEMPS“ Bâle (Suisse).

RECEVOIR POUR DONNER.

Oh ! parle-moi, Seigneur, et qu'en écho fidèle,
Je parle aussi de tes faveurs !
Jésus, tu m'as cherché ; qu'à mon tour plein de zèle,
Je cherche les pauvres pécheurs !
Oh ! conduis-moi, Seigneur ! Que des portes fermées
S'ouvrent pour toi, chaque matin !
De ton pain nourris-moi ! Les âmes affamées
Auront leur part de ce festin !
Enseigne-moi, Seigneur !.. J'instruirai de tes voies
Les ignorants, les endurcis ;
Donne-moi ton repos, ta paix, tes douces joies,
Pour ceux que rongent les soucis !
Daigne affirmer mes pas sur le Roc séculaire,
Pour que d'un généreux effort,
Dans l'amour je soutienne et relève mon frère
Jusqu'à ce qu'il arrive au port !
Accepte mon service, ô doux Maître que j'aime !
Depuis longtemps je suis à Toi !
Prends mon cœur, mes talents et ma vie elle-même
Et de l'Esprit baptise-moi.
— La Chambre Haute.

Articles Variés.

LA DESTRUCTION DE L'INQUISITION.

[Le récit suivant : La destruction de l'Inquisition à Madrid est donné par le Col. Lehmanowsky, colonel dans l'armée française, auquel fut confié le devoir de démolir les bâtiments de l'Inquisition en 1809. Le Colonel L. devint plus tard pasteur d'une église luthérienne aux Etats-Unis.]

Il avait été décrété par l'empereur Napoléon, que l'Inquisition serait supprimée, mais le décret n'avait pas été exécuté. Des mois s'étaient écoulés, et les prisons de l'Inquisition n'avaient pas encore été ouvertes. Un soir, vers les 10 heures, le colonel L., passant dans une des rues de Madrid, deux hommes armés s'élançèrent d'une allée et l'attaquèrent avec fureur. Il tira aussitôt son épée, se mit sur la défensive ; et, tandis qu'il luttait avec eux, il vit à une certaine distance les lumières de la patrouille ; c'était des soldats français à cheval, portant des lanternes, qui parcouraient les

rues de la ville, à toutes les heures de la nuit pour maintenir l'ordre. Il les appela en français, et pendant qu'ils se hâtaient de venir à son secours, les assaillants s'enfuirent ; toutefois le colonel eut le temps de voir par leur costume, qu'ils faisaient partie de la Garde de l'Inquisition.

Le colonel se rendit immédiatement auprès du maréchal Soult, alors Gouverneur de Madrid, lui raconta ce qui venait d'arriver et lui rappela le décret qui ordonnait de supprimer cette institution. Le maréchal Soult lui répondit qu'il pouvait aller la détruire. Le colonel lui dit que son régiment n'était pas suffisant pour un tel assaut, mais que s'il voulait lui donner deux régiments de plus, il entreprendrait l'action. Les troupes furent accordées, et je me dirigeai, dit le Col. L., vers le bâtiment de l'Inquisition située à cinq milles de distance de la ville. Il était entouré d'un mur massif d'une grande force, et défendu par une compagnie de soldats. Lorsque nous arrivâmes vers les murs, je m'adressai à l'une des sentinelles, et je sommai les « Saints Pères » de se rendre à l'armée impériale, et d'ouvrir les portes de l'Inquisition. La sentinelle qui se tenait sur le mur parut entrer en conversation pendant un instant avec quelqu'un à l'intérieur ; après quoi, il présenta son fusil et tira sur un de nos hommes. Ce fut le signal de l'attaque, et j'ordonnai à mes troupes de faire feu sur ceux qui se montreraient par dessus le mur.

Il devint bientôt évident que la lutte était inégale. Les murs de l'Inquisition étaient couverts de soldats du saint office ; il y avait aussi un parapet sur le mur, derrière lequel ils se retranchaient continuellement, excepté quand ils se montaient à demi pour décharger sur nous leurs fusils. Nos troupes étaient dans une plaine ouverte, et exposés à un feu destructeur. Nous n'avions pas de canon ; nous ne pouvions pas non plus escalader les murs, et les portes résistaient avec succès à tous nos efforts pour les forcer. Je ne pouvais me retirer pour aller chercher des canons pour faire brèche aux murailles sans leur donner le temps de préparer une trainée de poudre pour nous exterminer. Je vis qu'il était nécessaire de changer le mode d'attaque, et je commandai qu'on abatît quelques arbres, et qu'après les avoir ébranchés, on s'en servit en guise de bélier. Deux de ces immenses troncs furent soulevés par des détachements de soldats aussi nombreux qu'il le fallait pour arriver à un résultat sans s'encombrer. Ils furent lancés contre la muraille avec une grande force, tandis que les troupes soutenaient le feu pour protéger ceux qui étaient occupés à la muraille, contre le feu de l'ennemi qui pleuvait sur eux du haut des murs. Bientôt les murs commencèrent à trembler, une brèche fut faite, et les troupes impériales se précipitèrent dans l'Inquisition. Je fis garder les « Saints Pères, » et saisis comme prisonniers tous les

soldats de l'Inquisition. Ensuite nous procédâmes à l'examen de toutes les chambres de ce superbe édifice. Nous visitâmes chaque appartement, et nous y trouvâmes tout ce qui pouvait plaire aux yeux et charmer les sens ; mais où étaient ces affreux instruments de torture dont on nous avait parlé ; et ces donjons dans lesquels des créatures humaines étaient, disait-on, ensevelies vivantes ? Nous cherchâmes en vain. Les « Saints Pères » assuraient qu'on les avait calomniés, que nous avions tout vu ; et j'étais disposé à abandonner les recherches, convaincu que cette Inquisition était différente de celles dont j'avais entendu parler.

Mais le Col. De Lille n'était pas si disposé que moi à renoncer aux recherches. Il conseilla qu'on versât de l'eau sur le pavé de l'Inquisition, qui consistait en de grandes et magnifiques dalles de marbre poli, et que l'on examinât soigneusement chaque jointure, afin de voir si l'eau y passait. Par le côté de l'une de ces dalles de marbre, l'eau s'écoulait rapidement comme s'il y avait une ouverture au-dessous. Tous se mirent alors à l'œuvre pour faire de nouvelles découvertes. Les officiers avec leurs épées et les soldats avec leurs baïonnettes cherchèrent à dégager la jointure et à soulever la dalle. D'autres avec les crosses de leurs fusils, frappaient la dalle de toutes leurs forces pour la briser, tandis que les prêtres nous représentaient que nous profanions leur sainte maison. Enfin un soldat en frappant avec la crosse de son fusil toucha un ressort, et la dalle de marbre se souleva d'elle-même. Alors les Inquisiteurs devinrent pâles comme Belsçatsar lorsqu'il aperçut l'écriture sur la muraille, et ils tremblèrent de tous leurs membres. Au dessous de la dalle, il y avait un escalier. Je m'avançai vers l'autel, d'où je pris un cierge allumé, long de plus d'un mètre, et je descendis pour explorer les chambres souterraines. Arrivés au bas de l'escalier, nous entrâmes dans une grande chambre carrée, appelée la Salle du Jugement. Au milieu se trouvait un grand bloc auquel une chaîne était fixée. C'est à ce bloc qu'on enchaînait l'accusé. D'un côté de la salle, il y avait un siège élevé appelé le Trône du Jugement. C'était le trône qu'occupait l'Inquisiteur général, et de chaque côté, il y avait des sièges moins élevés pour les Saints Pères, lorsqu'ils étaient occupés aux affaires solennelles de la Sainte Inquisition.

En sortant de cette chambre, nous nous dirigeâmes vers la droite, et nous arrivâmes vers de petites cellules, s'étendant de toute la longueur de l'édifice ; et là un spectacle effrayant s'offrit à nos yeux, spectacle tel que nous espérons ne jamais en voir de semblable !

Ces cellules étaient des lieux d'emprisonnement cellulaire, où les infortunées victimes de la haine de l'Inquisition étaient enfermées année après année, jusqu'à ce que la mort les délivrât de leurs souffrances, on

y laissait leurs cadavres jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement décomposés, et que les cellules fussent prêtes à recevoir d'autres victimes. Pour que cela n'incommodât pas ceux qui occupaient l'Inquisition, il y avait des tuyaux ou tubes communiquant avec l'air extérieur, assez grands pour laisser échapper l'odeur. Dans ces cellules nous trouvâmes les restes de quelques personnes qui avaient payé la dette de la nature. Quelques-unes apparemment étaient mortes depuis peu de temps, tandis que d'autres n'étaient que des squelettes encore enchaînés au plancher de leurs donjons.

Dans d'autres cellules nous trouvâmes des victimes encore vivantes, des deux sexes et de tous les âges, depuis soixante-dix ans jusqu'à quatorze ou quinze ans, tous entièrement nus ! et tous enchaînés ! Ici on voyait des vieillards des deux sexes, enfermés depuis de longues années, là des personnes dans la force de l'âge, plus loin le jeune homme et la jeune fille de quatorze ans. Les soldats se mirent immédiatement en devoir de dégager ces captifs de leurs chaînes, ils prirent de leurs sacs leurs manteaux et d'autres vêtements pour en vêtir ces infortunés. Ils avaient un grand désir de les amener à la lumière du jour, mais le Col. L. connaissant le danger, leur fit donner de la nourriture, et ne les amena au jour que graduellement, à mesure qu'il pouvaient le supporter.

Ensuite nous entrâmes dans une autre chambre à gauche. Nous y trouvâmes les instruments de torture de toute sorte, que le génie des hommes ou des démons pouvait inventer. Le Col. L. décrit ici quatre de ces affreux instruments. Le premier était une machine par laquelle la victime était enfermée, et par laquelle ensuite toutes ses jointures, en commençant par ses doigts, ses mains, ses bras et son corps, étaient brisés ou tirés, l'un après l'autre, jusqu'à ce que la victime eût expiré. La seconde était une boîte, dans laquelle la tête et le cou de la victime étaient si exactement enfermés par une vis qu'il ne pouvait remuer en aucune manière. Au dessus de la boîte, il y avait un vase d'où chaque seconde s'échappait une goutte d'eau qui tombait sur la tête de la victime. Chaque goutte successive, tombant sur la tête de la victime, précisément à la même place, arrêtait la circulation au bout de quelques instants, et causait le tourment le plus atroce. Le troisième instrument était une machine infernale, posée horizontalement, et à laquelle la victime était liée. La machine était ensuite placée entre deux poutres dans lesquelles étaient fixés de nombreux couteaux de telle manière que, en faisant tourner la machine à l'aide d'une manivelle, la chair de la victime était déchirée de dessus lui par petits morceaux. Le quatrième surpassait les autres en artifices diaboliques. Il représentait une belle femme, ou grande poupée richement habillée, les bras étendus, prêts à embrasser sa victime. Autour de ses pieds un demi cercle était tracé. L'infortuné qui passait sur cette marque fatale touchait un ressort qui faisait ouvrir la machine diabolique, ses bras l'enlaçaient, et par cette étreinte mortelle, la victime était coupée en mille pièces par autant de couteaux tranchants.

Le colonel L. dit que la vue seule de ces instruments de torture excita la rage des soldats. Ils devinrent furieux et déclarèrent que tous les Inquisiteurs et les soldats de l'Inquisition seraient mis à la torture jusqu'au dernier. Leur indignation ne connut plus de bornes. Le Col. L. ne s'opposa point à eux, car ils eussent pu tourner leurs

armes contre lui s'il avait essayé de leur résister dans leur œuvre. Ils commencèrent par les Saints Pères. Le premier fut mis à mort dans l'instrument de torture qui lui brisa les jointures. Le supplice de l'Inquisiteur mis à mort par la chute de gouttes d'eau sur la tête fut des plus atroces. Le pauvre homme, en proie aux plus vives souffrances, cria pour qu'on le délivrât de la machine fatale. L'Inquisiteur Général fut amené devant l'instrument de torture appelé « la Vierge. » Les soldats lui ordonnèrent de la baiser. Il supplia qu'on l'excusât. « Non, dirent-ils, vous avez forcé d'autres à la baiser, vous la baiserez aussi. » Ils croisèrent leurs baïonnettes de manière à former de larges fourchettes, et ils le poussèrent sur le cercle mortel. La belle statue se prépara aussitôt à l'êtreindre, elle le serra dans ses bras, et il fut coupé en mille pièces. Le Col. L. dit avoir assisté au supplice de quatre d'entre eux, le cœur lui souleva à cet affreux spectacle, et il laissa les soldats assouvir leur vengeance sur le dernier coupable habitant de cette prison d'enfer.

Pendant ce temps le bruit se répandit dans Madrid que les prisons de l'Inquisition avaient été forcées ! et des multitudes se portèrent sur le lieu fatal. Oh ! quelle réunion ! Quelle scène attendrissante ! C'était comme une résurrection ! Une centaine de personnes environ qui avaient été ensevelies depuis des années étaient maintenant rendues à la vie. Des pères retrouvaient leurs filles longtemps perdues ; des épouses furent rendues à leurs époux ; des sœurs à leurs frères, des parents à leurs enfants. Quelques-uns ne pouvaient reconnaître aucun ami parmi la multitude. C'était une scène impossible à décrire.

Quand la multitude se fut retirée, le Col. L. fit enlever la bibliothèque, les tableaux et les meubles, etc., puis ayant envoyé chercher dans la ville une voiturée de poudre, il en déposa une grande quantité dans les caveaux au-dessous du bâtiment, et y plaça une mèche. Tous s'étaient retirés à quelque distance, et en quelques instants, le spectacle le plus imposant s'offrit aux regards de la multitude, spectacle réjouissant pour des milliers ! Les murs et les tourelles du massif édifice s'élevèrent majestueusement vers les cieux, poussés par la formidable explosion, et retombèrent vers la terre en un immense monceau de ruines. L'Inquisition n'existait plus !

LA TURQUIE ET L'IRLANDE.

MR PARNELL combat actuellement la bataille du Sultan, et quel que soit le résultat de l'agitation en Irlande, il est probable qu'il paralyse l'action du gouvernement anglais en Orient.

Mr Gladstone avait décidé de contraindre le Sultan à exécuter le traité de Berlin quant à ce qui le concerne, c'est-à-dire livrer le territoire assigné au Monténégro, rectifier la frontière grecque, accorder l'autonomie à la Macédoine, et réformer l'Asie-Mineure et l'Arménie. Il a proposé d'accomplir cela de concert avec les autres puissances, si possible ; sinon il se propose de le faire lui-même. Il suggéra aux puissances continentales qu'il serait désirable d'envoyer une flotte combinée à Constantinople. La Russie et l'Italie ont accepté. L'Autriche a refusé, sous le prétexte qu'une telle mesure mettrait fin immédiatement à l'empire ottoman, et que l'Europe n'était pas prête à s'accorder concernant la manière de diviser l'empire. La France a refusé pour

la raison que sa politique arrêtée l'obligeait à éviter toute complication étrangère. Son motif réel était sa jalousie traditionnelle concernant l'influence de l'Angleterre en Orient. L'Allemagne ne voulait point agir à moins que la France et l'Autriche ne fussent d'accord. Finalement l'Autriche a proposé de s'occuper de chacune de ces questions séparément, et de commencer par la plus facile, celle du Monténégro, et a exprimé son empressement à s'unir dans une démonstration navale dans l'Adriatique, pour garantir la cession de Dulcigno. L'Angleterre a accepté ces propositions comme étant le meilleur arrangement possible pour le moment, dans les circonstances actuelles, et croyant que la logique des faits forcerait les puissances à aller plus loin et finalement amènerait les flottes à Constantinople. Toute cette démonstration dans l'Adriatique a simplement été une scène de théâtre diplomatique. Le but du Sultan n'a pas été de se garantir la possession d'une misérable ville, de nulle importance, soit pour lui soit pour le Monténégro, mais de briser l'alliance européenne. Le but de l'Angleterre a été de décider les puissances à agir contre la Turquie. L'Autriche, la France et l'Allemagne, ont encouragé le délai, dans l'espoir que quelque chose arriverait pour empêcher l'Angleterre d'insister pour une action vigoureuse. Elles sont tout aussi opposées à l'action indépendante de l'Angleterre qu'elles le sont à une action combinée, car cela donnerait à cette contrée une trop grande influence en Orient.

Selon toute apparence, le Sultan a gagné sa partie. Il a résisté jusqu'au dernier moment ; mais lorsqu'il a vu qu'un délai plus prolongé aurait donné la victoire à l'Angleterre et envoyé les flottes combinées à Smyrne, il a cédé en principe, mais il a prolongé les négociations, sur les points d'une importance secondaire. Les puissances se sont emparées de ses concessions comme d'une excuse pour rappeler leurs vaisseaux, et l'alliance européenne semble avoir pris fin. Maintenant la question est de savoir si l'Angleterre agira seule, ou de concert avec la Russie et l'Italie, ou si elle cédera la victoire à la Turquie. La question du Monténégro n'était d'aucune importance. Ce sont les trois autres questions qui ne pourront être résolues sans une vigoureuse coercition. Le Sultan ne s'y soumettra point avant de voir la flotte ; car s'il le faisait, il cesserait d'être Calife, tandis que, s'il résiste avec succès, il peut espérer de voir 200,000,000 de Mahométans se rallier autour de l'étendard sacré du prophète. A cause du mécontentement général qui existe en Irlande, il est douteux que l'Angleterre se hasarde, soit seule, soit avec le concours de la Russie et de l'Italie, à agir en opposition aux désirs de l'Autriche, de la France et de l'Allemagne, et à attaquer le Sultan. Mr Gladstone se trouve dans une position bien difficile. Les Conservateurs, et l'élément conservateur dans le parti libéral sont fortement opposés à une révision quelconque des droits des propriétaires fonciers en Irlande. Les Irlandais et les radicaux en Angleterre sont déterminés à abolir la loi injuste d'Irlande qui favorise les propriétaires au détriment des fermiers ; et le pays est en grand danger d'une anarchie générale. Mr Gladstone et Mr Forster sont en faveur de ce que les Conservateurs considèrent comme un changement révolutionnaire dans la loi, et de ce que les Irlandais regardent comme une mesure entièrement insuffisante.

Entre ces deux extrêmes le gouvernement est faible, et n'est pas dans une position à pouvoir tenter quelques entreprises étrangères

dangereuses. Il est douteux qu'il essaye de contraindre la Turquie.

Il y a cependant un autre élément dans la question d'Orient, lequel probablement forcera la main de l'Europe. La Grèce a maintenant ce qu'elle considère comme un droit légitime sur la Thessalie et l'Épire. La Macédoine est armée et est toute prête pour une insurrection. Avec grande difficulté la Bulgarie et la Roumanie orientale sont restreintes depuis des mois. Il semble probable que ces contrées commencent à agir pour elles-mêmes, si elles voient que l'Europe les laisse sans protection. Si elles commencent la guerre, une effusion de sang terrible s'ensuivra; mais finalement l'Europe sera forcée d'intervenir. Ce sera un grand malheur pour tous les peuples de l'Orient, et encore un exemple infortuné de l'aveuglement et de la stupidité de la diplomatie européenne, laquelle n'a encore jamais mesuré ses forces avec la diplomatie habile de Constantinople sans subir une défaite ignominieuse.—*Independent*. 23 oct., 1880.

JÉSUS A BÉTHESDA.

TROISIÈME ARTICLE.

L'HUMBLE Jésus de Nazareth revendique sa véritable noblesse. Il s'élève au-dessus de l'humanité, met de côté l'humiliation attachée à la nature humaine et paraît comme celui qui est honoré des anges, le Fils de Dieu, égal au Créateur de l'univers. Les gouverneurs des Juifs et la multitude attentive sont charmés par ses vérités puissantes et la dignité de son maintien. Nul homme n'avait jamais prononcé des paroles comme celles-ci, ni n'avait agi avec cette majesté royale. Son langage est clair et simple; il déclare pleinement sa mission et le devoir du monde. «Le Père ne juge personne, mais il a donné au Fils tout pouvoir de juger, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne sera point sujet à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité je vous dis, que le temps vient, et qu'il est déjà venu, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et que ceux qui l'auront entendue vivront. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Il lui a aussi donné l'autorité d'exercer le jugement parce qu'il est le Fils de l'homme.»

Ici Jésus rejette sur les gouverneurs leurs accusations contre lui, et leurs efforts pour limiter son œuvre, et pour juger par leur étroitesse et leur bigoterie, ses actes de miséricorde et de bienfaisance. Il se déclara lui-même leur Juge, et le Juge de tout le monde. Lorsqu'il vint sur la terre comme Rédempteur, le monde fut placé entre ses mains et c'est à lui que tous les hommes devront rendre compte. Il se chargea du fardeau de l'humanité, afin qu'il délivrât les hommes des conséquences de leurs péchés. Il est à la fois leur Avocat et leur Juge. Ayant bu jusqu'à la lie la coupe de la tentation et de l'affliction humaines, il peut comprendre la fragilité et les péchés des hommes et prononcer sur eux son jugement. C'est pourquoi, le Père a remis cette œuvre entre les mains de son Fils, sachant que celui qui résista victorieusement aux tentations de Satan, pour l'amour de l'homme,

sera infiniment sage, juste et miséricordieux dans ses relations avec lui.

Les paroles de Jésus étaient d'autant plus frappantes que la controverse était forte. Il était virtuellement appelé devant les dignitaires des Juifs pour y subir une épreuve qui devait décider de son sort. Lui, le Seigneur du Sabbat fut traduit devant un tribunal terrestre pour répondre à l'accusation d'avoir transgressé la loi du Sabbat. Lorsque avec une si grande assurance il fit connaître sa mission et son œuvre, ses juges le regardèrent avec un étonnement mêlé de rage, mais ils étaient incapables de lui répondre et ils ne purent le condamner.

Il nia que les pharisiens eussent le droit de le questionner ou de se mêler de ses affaires. Le système judaïque ne les revêtait aucunement d'une telle autorité; leurs prétentions étaient fondées sur leur orgueil et leur arrogance. Il refusa de reconnaître les torts dont on l'accusait, et ne consentit point à se laisser interroger par les pharisiens.

Après leur avoir présenté ces grandes vérités concernant son œuvre en rapport avec le Père, il confirme ses assertions par les témoignages qui ont été rendus de lui. «Je ne puis rien faire de moi-même: je juge selon que j'entends, et mon jugement est juste; car je ne cherche point ma volonté, mais je cherche la volonté du Père qui m'a envoyé. Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas digne de foi. Il y en a un autre qui me rend témoignage, et je sais que le témoignage qu'il me rend est digne de foi. Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, je ne cherche point le témoignage des hommes, mais je dis ceci afin que vous soyez sauvés. Jean était une chandelle allumée et brillante; et vous avez voulu pour un peu de temps, vous réjouir à sa lumière.» De sa hauteur sublime il lit les secrets de leurs cœurs et leur rappelle que pendant un temps ils avaient reçu Jean comme un prophète de Dieu, et s'étaient réjouis dans le message qu'il leur avait apporté. Il affirme que la mission de Jean avait uniquement pour but de préparer le chemin pour lui-même, que le prophète avait témoigné être le Christ, le Rédempteur du monde.

Mais personne ne pouvait témoigner concernant le rapport mystérieux de Jésus avec le Père; la connaissance humaine ne peut pénétrer dans les parvis célestes. Jésus leur assure qu'il n'en réfère pas au témoignage de Jean pour soutenir ses droits, mais seulement afin que ses persécuteurs soient convaincus de leur aveuglement et de leur inconséquence dans l'acte de s'opposer audacieusement à Celui que Jean avait déclaré être le Fils de Dieu. Ils n'étaient point dans l'ignorance concernant l'évidence de Jean, car ils lui avaient envoyé un député qui avait rapporté sa déclaration à l'égard du baptême de Jésus et des merveilleuses manifestations de Dieu à ce temps-là.

Jésus parle de Jean pour que les Juifs puissent voir comment, en le rejetant lui-même, ils rejettent aussi le prophète qu'ils avaient reçu avec joie. Et il ajoute: «Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a données le pouvoir d'accomplir, ces œuvres-là que je fais, rendent ce témoignage de moi, que mon Père m'a envoyé.» Les cieus ne s'étaient-ils pas ouverts, et la lumière émanant du trône de Dieu ne l'avait-elle pas environné de gloire, tandis que la voix de Jéhovah prononçait ces paroles: «C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection!» Outre tout cela, ses propres paroles ont déclaré sa divinité. Celui qui avait

été accusé comme transgresseur du Sabbat se tenait devant ses accusateurs, revêtu d'une grâce divine, et prononçant des paroles qui pénétraient dans leurs cœurs comme des flèches. Au lieu de faire des excuses pour l'acte dont ils l'accusaient ou d'expliquer son but en agissant ainsi, il reprend les gouverneurs, et l'accusé devient l'accusateur.

Il les reprend à cause de la dureté de leurs cœurs, et de l'aveugle ignorance avec laquelle ils lisaient les Écritures, tout en se vantant de leur supériorité sur tous les autres peuples. Ceux qui prétendaient être docteurs de l'Écriture, et interprètes de la loi, ignoraient eux-mêmes entièrement les véritables exigences de cette loi. Il dénonce leur mondanité, leur soif de louange et de pouvoir, leur avarice et leur dureté. Il les accuse de ne pas croire aux Écritures qu'ils professent de révéler, accomplissant ses formes et ses cérémonies, tandis qu'ils négligeaient les grands principes de vérité qui sont la base de la loi. Il déclare que, puisqu'ils ont rejeté Celui que Dieu a envoyé, ils ont rejeté la parole de Dieu. Il leur donne ce commandement: «Sondez les Écritures; car c'est par elles que vous estimez avoir la vie éternelle; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.»

La vérité prononcée par Jésus était en opposition à leurs préjugés et à leurs coutumes, et ils la rejetèrent loin d'eux, et endurcirent leur cœur contre elle. Ils refusèrent d'écouter les enseignements de Christ, parce que ces enseignements condamnaient directement les péchés qu'ils aimaient et qu'ils voulaient conserver. Si le Fils de l'Homme était venu en flattant leur orgueil et en justifiant leur iniquité, ils se seraient empressés de lui rendre honneur. Jésus dit: «Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.» Des imposteurs, ne pouvant présenter aucune preuve d'autorité divine, auraient pu s'élever, et en prophétisant des choses agréables, et en satisfaisant la vanité des riches et des mondains, auraient obtenu leur obéissance. Ces faux prophètes auraient entraîné leurs disciples dans la ruine éternelle.

Jésus déclara qu'il n'y avait aucune nécessité pour lui de les accuser devant son Père, car Moïse, en qui ils faisaient profession de croire, les avait déjà accusés. «Car, dit-il, si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi; car il a écrit de moi. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?» Jésus savait que les Juifs étaient déterminés à lui ôter la vie; toutefois dans son discours, il leur expose pleinement son caractère de Fils de Dieu, la relation qu'il soutenait envers son Père, et son égalité avec lui. Cela les laissa sans excuse pour justifier leur opposition aveugle et leur rage insensée contre le Sauveur. Mais quoique les sacrificateurs et les anciens fussent intimidés par la vérité divine et l'éloquence de Christ, et que leurs complots fussent déjoués, toutefois leur haine meurtrière n'était pas encore assouvie. La crainte les saisit, car ils ne pouvaient fermer leur intelligence au pouvoir convaincant qui accompagnait le ministère de Christ. Mais ils étaient tellement retenus dans les chaînes de l'orgueil et de l'arrogance qu'ils rejetèrent les preuves de son pouvoir divin, résistèrent à ses appels, et se renfermèrent dans leurs ténèbres.

Ils avaient d'une manière signalée, échoué dans leurs efforts pour renverser l'autorité de Jésus, ou pour détourner de lui le respect et l'attention du peuple, dont un grand nombre avaient été puissamment affectés et profondément convaincus par son discours

onctueux. Ses œuvres puissantes avaient d'abord arrêté leur attention et éveillé leur admiration, et lorsque ses paroles scrutatrices découvrirent son véritable caractère, ils furent prêts à reconnaître son autorité divine. D'un autre côté, ses paroles avaient pénétré les cœurs des gouverneurs du sentiment de leur condamnation à cause de leur conduite. Il avait parlé à leur conscience concernant leur culpabilité, mais cela n'avait fait que les rendre plus acharnés contre lui, et ils étaient pleinement déterminés à lui ôter la vie. Ils envoyèrent des messagers par tout le pays, pour avertir le peuple concernant Jésus qu'ils dénoncèrent comme un imposteur. Des espions furent envoyés pour l'observer et pour rapporter ce qu'il avait fait et dit. Le Sauveur était sûrement sur le chemin de la croix.

MME E. G. WHITE.

«SI SEULEMENT ON EST DROIT DE CŒUR.»

On entend fréquemment des personnes dire que les légères différences de foi et de pratique religieuse ne sont d'aucune importance pourvu qu'on soit droit de cœur. Dieu regarde au cœur, et par conséquent, on pense que nous avons parfaitement le droit de différer quant aux choses extérieures, telles que le mode du baptême, et le jour que nous observons comme Sabbat.

Un tel raisonnement peut paraître libéral à l'égard de ceux qui diffèrent de nous; mais ne tend-il pas plutôt à nous justifier de retenir l'erreur? N'est-ce pas un argument spécial en notre faveur, qui provient du sentiment que nous sommes dans l'erreur, et du désir de persuader les autres, qui ne peuvent lire dans nos cœurs, que nous sommes droits de cœur quoique notre croyance et notre pratique soient mauvaises? Je n'ai jamais entendu un baptiste dire qu'il croyait que Dieu accepterait l'immersion, si seulement il était droit de cœur. Il est assuré que Dieu acceptera cette institution, telle qu'elle a été pratiquée par Christ et les apôtres, et par conséquent, il n'a aucune crainte à cet égard. Je n'ai jamais entendu un observateur du jour mentionné dans le quatrième commandement, dire qu'il pensait que Dieu accepterait ce jour, pourvu qu'on soit droit de cœur. Ceux qui obéissent à Dieu «dans la lettre et dans l'esprit aussi» n'ont aucune crainte du résultat, et n'éprouvent jamais ce que ressentent ceux qui offrent à Dieu des choses substituées à celles qu'il a commandées, espérant qu'elles seront acceptées parce qu'ils sont droits de cœur.

O vous, qui prenez la liberté de vous éloigner des enseignements de Dieu, espérant être accepté à cause de votre droiture de cœur, laissez-moi vous dire, en employant le langage du prophète: «Le cœur est trompeur et désespérément malin par-dessus toutes choses: qui le connaîtra?» Jér. 17:9. Il est possible que vous vous trompiez vous-mêmes, et que vous ne connaissiez point votre cœur. L'Éternel le sonde et le connaît, mais vous ne le connaissez pas. De quelle manière saurons-nous que nos cœurs sont droits devant Dieu? Comment notre amour pour lui sera-t-il mis à l'épreuve? Sa parole nous dirigera. «Nous connaissons à ceci que nous aimons les enfants de Dieu: lorsque nous aimons Dieu, et que nous gardons ses commandements. CAR C'EST EN CECI QUE CONSISTE L'AMOUR DE DIEU: QUE NOUS GARDIONS SES COMMANDEMENTS ET SES COMMANDEMENTS NE SONT PAS PÉNIBLES.» 1 Jean 5:2, 3.

Maintenant, ami lecteur, si vous êtes droit de cœur, tout va bien. Mais si vous voulez vous excuser de faire ce que Dieu a commandé, vous n'êtes point droit de cœur devant lui. Si vous croyez que Dieu acceptera autre chose parce que vous êtes droit de cœur, vous vous trompez. Afin de prouver que vous êtes droit de cœur, vous devez faire tout ce que Dieu commande, et non-seulement cela, mais vous devez le faire de plein gré et gaiement. Quand ses commandements ne seront point pénibles pour vous, alors vous pourrez espérer d'être droits de cœur, mais vous ne le serez jamais, aussi longtemps que vous chercherez à vous soustraire à ce qu'il exige de vous, que vous lui offrirez ce qui a été substitué à ses commandements, ou même que vous ferez à contre-cœur ce qu'il a commandé. Nous ne devons point ressembler à ceux que décrit le prophète, et qui disent: «Quand passera cette nouvelle lune, pour que nous mettions en vente ce blé, et ce Sabbat, pour que nous ouvriions les greniers?» Trad. de Laus. etc. Amos 8:5. Au contraire, le Sabbat et tous les commandements doivent être nos délices.

Lecteur, êtes-vous droit de cœur?

R. F. COTTRELL.

LE SAUVEUR EST PRÈS.

PREMIER ARTICLE.

„De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche.“ Luc 21:31.

LA parole de Dieu déclare que Jésus-Christ viendra la seconde fois; elle déclare aussi que sa venue sera personnelle et visible, et que les enfants de lumière doivent connaître ces choses.

Il est certainement enseigné dans Matth. 24:29-33; Marc 13:24-29; et Luc 21:25-31, que précisément avant la seconde venue de Christ, ses disciples sauraient qu'elle est «proche, même à la porte.» Le moyen par lequel ils seraient avertis de cet événement serait certains signes, qui sont décrits le plus pleinement par Luc, savoir: «Des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit. Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde.» Or, nous ne devons pas attendre que ces signes s'accomplissent d'une manière si éclatante que les hommes méchants, insoucians et spirituellement superficiels seront forcés de les recevoir comme signes, car il est expressément enseigné, ou pleinement donné à entendre dans Matth. 24:37, 39, 48-51; Luc 17:26-29; 1 Thess. 5:2-4, que jusqu'au temps où Christ serait révélé, ils seront, comme les pécheurs dans les jours de Noé et de Lot, tranquilles dans leur conduite mondaine; ils seront occupés à boire et à manger, à se marier et à donner en mariage, à acheter, vendre, planter et bâtir, et que le méchant serviteur rejettera tous les signes, de sorte qu'il dira en son cœur: «Mon Maître tarde à venir,» et que les méchants diront: «Paix et sûreté,» alors «le Seigneur lui-même descendra du ciel» avec un grand cri, et une destruction subite les surprendra. La Bible déclare que tel sera l'état des méchants lorsque Christ reviendra pour la seconde fois. Les signes ne seront point accomplis d'une manière aussi frappante que quelques-uns le pensent, car s'ils l'étaient les esprits des méchants seraient forcément empêchés de se laisser aller à leur cours de

vie mondain, et leur oubli de Dieu. Comme au temps de la première venue du Sauveur, il y avait des signes que chacun pouvait recevoir ou rejeter, il en sera de même avant la seconde venue de Christ. Mais la grande majorité des hommes, quoique non disposés à recevoir la vérité, demandent un plus grand signe comme le firent alors les pharisiens. Voyez Matth. 16:1-3. Si nous considérons ces choses, n'avons-nous pas eu des signes aussi grands que nous étions en droit d'en attendre, selon la parole de Dieu? «Des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; et sur la terre, les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit. Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde.» Tous ces signes ont été donnés, il ne reste plus à attendre que le signe du Fils de l'homme. Que devons-nous donc conclure, de cela? Nous devons conclure ainsi que le Sauveur nous l'enseigne dans Luc 21:31, que nous devons maintenant «SAVOIR» que sa venue et la fin du monde sont «proches et à la porte!» Prenons donc courage, puisque nous sommes au temps où, selon les enseignements de Christ, nous devons savoir qu'il est *proche* et à la *porte*! La fin va donc arriver.

De plus, outre les signes dont nous venons de parler, l'Écriture donne plusieurs marques des derniers temps; et si ces marques existent maintenant, l'Écriture nous enseigne encore que nous sommes précisément arrivés à la fin de l'histoire de l'humanité. 1. L'Évangile devait être prêché pour servir de témoignage à toutes les nations. Matth. 24:14. Tous ceux qui connaissent l'histoire des missions ne peuvent nier que cela ne soit accompli. «Alors, dit le Sauveur, la fin arrivera.» Combien donc nous en sommes rapprochés! 2. La science devait être augmentée. Dan. 12:4. Cela est accompli. 3. Des richesses devaient être amassées. Jacq. 5:1-3. Elles le sont. 4. Le temps devait venir où les hommes ne souffriraient point la saine doctrine. 2 Tim. 4:1-4. Ce temps-là est arrivé. 5. Dans les derniers temps, il y aurait des moqueurs. 2 Pier. 3:1-4. Ils sont venus. 6. Dans les derniers temps, il surviendrait des temps fâcheux. 2 Tim. 3:1-7. Nous vivons dans de tels temps. 7. L'église, au temps de la seconde venue de Christ, devait être comparée à dix vierges dont cinq étaient sages, et cinq étaient folles. Matth. 25:1-13. C'est là l'état actuel de l'église. 8. Des méchants serviteurs devaient évidemment dire: «Mon Maître tarde à venir.» Matth. 24:48-50. C'est maintenant ce qu'ils disent. 9. Les méchants devaient dire: «Paix et sûreté.» 1 Thess. 5:3. C'est ce qu'ils font maintenant. Chaque observateur soigneux reconnaîtra que toutes les autres marques présentées dans la Bible, sont aussi clairement accomplies. Quelques-uns diront peut-être que ces choses ont existé auparavant. Sans doute quelques-unes de ces choses ont existé à différentes époques, mais elles n'ont jamais été toutes réunies ensemble au même temps, comme de nos jours. Et si l'état actuel des choses est exactement ce que l'Écriture enseigne qu'il sera aux derniers jours, au temps de la seconde venue de Christ, alors nous savons que le royaume de Dieu est maintenant *proche*, et nous pouvons attendre la glorieuse apparition du Seigneur.

C'est une erreur sérieuse de supposer que Christ ne peut venir avant que le monde soit converti au christianisme; car le but de sa venue sera d'exercer la vengeance sur

ceux qui ne *connaissent point Dieu* et qui n'obéissent point à l'Évangile, (2 Thess. 1 : 8, 9, et de) détruire le pouvoir de l'iniquité. 1 Thess. 2 : 8. Le Sauveur lui-même dit que l'ivraie et le blé doivent croître ensemble jusqu'à la moisson, et la moisson est la FIN DU MONDE. Matth. 13 : 30, 39, 40.

Paul ne croyait point à la conversion du monde, ni même au triomphe universel de l'Évangile aux derniers jours. Lisez ses propres paroles dans 2 Tim. 3 : 1-5, 12, 13; lisez les paroles de Pierre dans 2 Pier. 3; lisez Jacq. 5 : 1, 9; Jude 14-18. Le Sauveur exprime tout à fait le contraire. Lisez ses propres paroles dans Luc 18 : 8. « Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? »

Comment celui qui aime la vérité peut-il, en face des *déclarations si positives de l'Écriture*, croire ou enseigner la doctrine de la conversion du monde? D'autres croient que les Juifs, comme nation, doivent être rétablis dans le pays de la Palestine avant la *venue de Christ*. Qui sont les Juifs sous cette dispensation? Écoutez la réponse de Paul. 2 Rom. 2 : 28, 29. « Car celui-là n'est pas Juif, qui ne l'est qu'au dehors, et la circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement dans la chair; mais celui-là est Juif, qui l'est au dedans, et la circoncision est celle du cœur, qui se fait selon l'esprit et non selon la lettre; et ce Juif ne tire pas sa louange des hommes, mais il la tire de Dieu. » Et personne, si ce n'est ceux qui sont Juifs au-dedans par la foi en Jésus-Christ, n'est reconnu par Christ et les apôtres, comme étant la véritable *semence* d'Abraham, et héritier de l'héritage selon la promesse. Rom. 9 : 6-8; Gal. 3 : 16, 18, 28, 29.

Sous l'ancienne dispensation, les Juifs étaient un peuple particulier, possédant des privilèges spéciaux, mais sous cette dispensation, ceux qui croient en Christ, soit Juifs ou Gentils, sont tous un, Christ ayant abattu le mur de séparation, par sa mort sur la croix. Eph. 2 : 14, 16. Le royaume d'Israël fut détruit par les nations des Gentils, et il ne sera plus rétabli avant la venue de Christ, qui est l'héritier légitime du royaume. Voyez Ezé. 21 : 25, 27.

École du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON X.

LA DATE DES SOIXANTE-DIX SEMAINES.

1. QUELLE portion des Écritures expliquent la date et l'application des soixante-dix semaines? Rép. Dan. 9 : 25-27.
2. Quel événement est désigné comme marquant le commencement de cette période? Verset 25.
3. Qui donna aux Juifs la *permission* de monter à Jérusalem et de rebâtir le temple? Esd. 1 : 1-3.
4. Qui fit ensuite un décret pour protéger les Juifs contre ceux qui les avaient empêchés dans l'œuvre? Esd. 6.
5. L'un ou l'autre de ces décrets comprenait-il quelque ordre concernant la *restauration* de Jérusalem? Rép. Non, mais seulement pour la *reconstruction* du temple.
6. Quand est-ce qu'un décret fut publié, lequel, pris avec les deux dont nous avons déjà parlé, compléta l'ordre de *restaurer* et de *bâtir* Jérusalem? Rép. La septième année d'Artaxerxès Longuemain, 457 ans av. J.-C. Esd. 7.

7. Combien des soixante-dix semaines devaient s'écouler depuis la sortie de ce commandement jusqu'au Christ le Conducteur?

8. Combien ces 69 semaines représentent-elles d'années littérales?

9. Jusqu'à quelle période s'étendent ces

10. Qu'arriva-t-il dans ce temps-là? 69 semaines?

11. Que dit Christ immédiatement après son baptême? Marc 1 : 15.

12. Quel temps était accompli?

LEÇON XI.

RÉCAPITULATION.—LA FIN DES SOIXANTE-DIX SEMAINES.

1. Qu'est-ce qui devait avoir lieu pendant la soixante-dixième semaine? Verset 27.

2. Comment cette alliance fut-elle confirmée?

3. Quand cessa l'ancienne alliance?

4. Quand la nouvelle alliance fut-elle ratifiée? Rép. A la mort du testateur (Christ).

5. Qu'est-ce qui devait avoir lieu au milieu de la soixante-dixième semaine?

6. Comment cela fut-il accompli?

7. Combien s'écoula-t-il de temps entre le baptême de Christ et sa crucifixion?

8. Quels événements eurent lieu environ trois ans et demi après la mort de notre Seigneur, pour marquer le terme des soixante-dix semaines?

9. En quelle année Christ fut-il baptisé?

10. En quelle année fut-il crucifié?

11. En quelle année les soixante-dix semaines se terminèrent-elles?

12. Combien d'années les soixante-dix semaines représentaient-elles?

13. Si les premiers 490 ans des 2300 se terminèrent l'an 34, quand se termina la période tout entière?

14. Qu'est-ce qui devait avoir lieu en ce temps-là? Dan. 8 : 14.

LEÇON XII.

LE SANCTUAIRE.

1. Quelle est la signification du terme Sanctuaire? Rép. Un lieu saint ou sanctifié, la demeure du Très-Haut.—*Cruden*.

2. Le Seigneur a-t-il jamais eu un Sanctuaire terrestre? Hébr. 9 : 1.

3. Quel était le but de l'existence de ce Sanctuaire? Rép. Il était le type du véritable; une figure pour le temps d'alors. Hébr. 9 : 9, 23, 24.

4. Où trouvons-nous la description de ce Sanctuaire terrestre? Ex. 25, etc.

5. L'Éternel commanda-t-il au peuple de lui bâtir un tel Sanctuaire? Ex. 25 : 8.

6. Décrivez les murs de ce Sanctuaire.

7. Décrivez-en la couverture.

8. Quelles étaient ses dimensions?

9. Combien de parties comprenait-il?

10. Quel nom fut donné à chacune de ses parties?

11. De quelle manière étaient-elles séparées l'une de l'autre?

12. En quoi consistait la porte du tabernacle?

13. Comment était quelquefois appelé le rideau qui séparait le lieu saint du lieu très-saint? Hébr. 9 : 3.

LEÇON XIII.

LES VASES DU SANCTUAIRE.

1. Qu'est-ce qui était placé dans la seconde partie appelée le lieu très-saint?

2. Voulez-vous décrire l'arche de l'alliance?

3. Que contenait-elle? Hébr. 9 : 4.

4. Décrivez le propitiatoire.

5. Quels saints vaisseaux la première partie du Sanctuaire, ou lieu saint, contenait-elle?

6. Voulez-vous décrire l'autel des parfums? Ex. 30 : 1-5.

7. Décrivez le chandelier d'or et la table des pains de proposition.

8. Où se trouvait placé chacun de ces ustensiles?

9. Quel autre vase sacré était employé dans le service du Sanctuaire? Lévi. 10 : 1.

10. Dans quel but était-il employé? Lévi. 16 : 12, 13.

11. Comment le parvis du tabernacle était-il renfermé?

12. Qu'est-ce qui était placé au-dedans du parvis et devant la porte du tabernacle?

13. Voulez-vous donner une courte description de l'autel d'holocauste et de la cuve d'airain? G. H. BELL.

Paroles d'Avertissement.

LE VIN ALCOOLIQUE.

LA Bible justifie-t-elle l'usage du vin alcoolique comme breuvage? Nous entendons par vin alcoolique, le vin fermenté. Ce vin-là possède la propriété d'enivrer, et cette propriété lui vient de l'alcool qu'il contient. L'alcool est produit par l'opération de la fermentation. Voici la question que nous désirons considérer: La Bible justifie-t-elle comme breuvage, l'usage du vin possédant des propriétés enivrantes? Remarquez que nous parlons ici de l'usage du vin comme breuvage et non comme médecine, dont on doit user dans certaines circonstances. Quoique nous considérons toutes les liqueurs alcooliques comme étant des choses desquelles nous devons entièrement nous abstenir, comme affaire de conscience, toutefois nous croyons que, dans certains cas, où la nature cède à un épuisement complet, une petite quantité d'eau de vie, ou autre liqueur alcoolique, peut être un moyen de sauver la vie aux personnes qui se trouvent dans cette extrémité. Mais cela ne justifie aucunement l'usage des liqueurs alcooliques comme breuvage. La question est donc très-simple. Certainement la Bible dit quelque chose à la louange du vin et en faveur de l'usage de ce liquide. Nous examinerons quelques-uns de ces témoignages les plus directs et les plus importants, et nous n'avons aucun désir d'en détourner la force. Nous traiterons toujours avec respect ce que la Bible déclare bon et digne de notre acceptation. Mais personne ne niera que la Bible parle aussi contre l'usage du vin, dans les termes les plus forts qu'il soit possible d'employer. La Bible se contredit-elle donc? Nullement. Toute la parole de Dieu est épurée. Toute l'Écriture est divinement inspirée. Il n'y a aucune contradiction entre les passages qui parlent en faveur du vin, et ceux qui en condamnent l'usage. Le vin que la Bible condamne est du vin fermenté ou du vin alcoolique, et la Bible le condamne à cause de ses propriétés enivrantes. Le vin que la Bible approuve, c'est celui qui ne possède aucunes propriétés nuisibles. Ce vin ne portera pas les hommes à blasphémer contre Dieu, à se servir d'un langage obscène, à agir comme des insensés, à maltraiter leurs familles, ni à se suicider eux-mêmes. Cela paraîtra clair lorsque nous examinerons les passages qui parlent en faveur du vin. L'opération de préparer du vin doux et de le préserver de la fermentation est très-simple, et était bien connue des anciens. Le jus du raisin doit

être chauffé jusqu'à ébullition, et préservé du contact de l'air au moyen de cire à cacheter. On peut sans difficulté, conserver ce vin non fermenté et s'en servir copieusement sans en éprouver le moindre inconvénient. Nous examinerons maintenant quelques-uns des passages qui condamnent l'usage du vin. Nous verrons que le vin que la Bible condamne est toujours le vin qui possède des propriétés enivrantes, et que c'est uniquement pour cette raison qu'il est condamné par la Bible. Le passage de Gen. 9 : 20, 21, présente le premier cas dans la Bible où le vin soit mentionné : « Et Noé, qui était laboureur, commença de planter la vigne. Et il but du vin, et il fut enivré, et se découvrit au milieu de sa tente. » C'est la seule tache qui existe sur le caractère de Noé. Il se mit une fois complètement dans l'ivresse. Qu'est-ce qui causa cette ivresse? L'usage du vin. Quelle espèce de vin? Le vin alcoolique. L'action de Noé fut-elle agréable à l'Éternel? Nullement. Sa faute est signalée pour l'instruction de sa postérité. Si Noé, l'un des plus éminents serviteurs de Dieu, a péché contre Dieu en se plaçant sous la puissance du vin, il est possible que nous aussi, nous péchions de la même manière. « Que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe. »

Nous appelons ensuite l'attention au cas de Lot. L'usage du vin avait laissé sur le caractère de Noé une tache qui aurait dû être un avertissement pour Lot. Il aurait dû dire : Si par le moyen du vin, Noé est tombé dans le péché, je dois me tenir sur mes gardes et m'abstenir de ce breuvage. Mais, comme un grand nombre de personnes de nos jours, Lot pensait ne courir aucun danger par l'usage du vin. Il pensait pouvoir se tenir debout, là où Noé était tombé. Il refusa de recevoir instruction du péché de Noé, et ainsi ses filles parvinrent deux fois à le faire tomber dans l'ivresse, et chaque fois à le conduire dans le crime le plus odieux et le plus énorme. Gen. 19 : 30-38. Lot but du vin alcoolique. La Bible nous dit ce qu'il fit, et ce qui résulta de son action. Elle n'exprime aucune opinion à l'égard de sa conduite, mais en réalité, elle nous commande d'en juger par nous-mêmes.

Dans le dixième chapitre du Lévitique, nous avons la triste histoire de Nadab et d'Abihu. Au lieu d'offrir avec leur encens, du feu sacré que Dieu avait allumé, ils prirent du feu étranger, c'est-à-dire du feu ordinaire, et l'offrirent devant l'Éternel avec leur encens. A cause de ce péché, ils furent frappés de mort par le feu qui sortit de la présence de l'Éternel. Qu'est-ce qui incita ces deux jeunes hommes à commettre le péché pour lequel ils furent ainsi frappés de mort par l'ange de Dieu? Ils avaient bu du vin et étaient partiellement ivres. Ils n'avaient aucune idée qu'ils commettaient un péché contre Dieu; mais ils l'auraient su si leurs esprits n'avaient pas été troublés par les propriétés enivrantes du vin. On voit la force de cela par le fait que, immédiatement après leur péché, Dieu parla à Aaron et à ses fils, leur défendant de boire du vin lorsqu'ils se présenteraient devant l'Éternel. « Et l'Éternel parla à Aaron, disant : Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez : c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges. Et cela, afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net. » Lévit. 10 : 8-10. Les sacrificateurs ne devaient jamais goûter de vin quand ils devaient entrer devant l'Éternel. Pourquoi cette défense? Parce que le vin

les aurait rendus incapables de discerner entre ce qui est saint ou profane, aurait engourdi leur sentiment moral et les aurait rendus peu propres à se présenter devant l'Éternel. Le jus de la vigne non fermenté aura-t-il cet effet sur les hommes? Nullement. C'est l'alcool qui produit cet effet. Que dirons-nous donc des chrétiens qui boivent copieusement du vin alcoolique à leurs tables, et qui ensuite se présentent devant l'Éternel au culte de famille ou au culte public? L'alcool ne produira-t-il pas le même effet maintenant que dans le cas de Noé, de Lot, et de Nadab et d'Abihu? Les deux fils d'Aaron n'étaient pas ivres dans le sens que nous donnons à ce mot. Ils pouvaient faire le service de sacrificateurs. Ils avaient bu juste assez pour s'égayer un peu, comme on dit; mais ils avaient en réalité détruit leurs facultés pour discerner entre ce qui est saint ou profane. Quelle doit donc être la condition de ces ministres de la parole de Dieu, qui osent boire copieusement du vin alcoolique, et se présenter ensuite devant le peuple avec un message de Dieu?

Voici la déclaration de Salomon concernant le vin : « Le vin est moqueur, la boisson enivrante est tumultueuse, et quiconque s'y égare n'est point sage. » Prov. 20 : 1. Trad. de Lausanne. De quelle manière le vin se moque-t-il des hommes? Il promet de les rendre heureux, mais il les attire dans la misère et dans la détresse. Il leur promet la santé, mais il leur donne des yeux rouges et des jambes chancelantes. Comment se fait-il que les hommes sont trompés par ce moqueur? Il a le pouvoir de satisfaire leur goût, et ils en aiment le parfum. Ils sont bien aises de croire qu'il tiendra ses promesses, et ils n'ont pas assez de sagesse pour profiter de l'expérience d'autrui. Ils voient de leurs semblables, victimes de ce moqueur, et ils ne pensent pas pour un seul instant, que le même sort les attende. Quelle est cette espèce de vin? C'est le vin alcoolique, car Salomon le classe avec la cervoise ou boisson forte. Voici un autre témoignage de l'ecclésiaste : « A qui sont ces plaintes : Malheur sur moi? A qui : Hélas? A qui les débats? à qui le bruit? à qui les blessures sans cause? à qui la rougeur des yeux? A ceux qui s'arrêtent auprès du vin, et qui vont chercher le vin mixtionné. Ne regarde point le vin quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule aisément; il mord par derrière comme un serpent et pique comme un basilic. Ensuite tes yeux regarderont les femmes étrangères, et ton cœur parlera d'une manière déréglée. » Prov. 23 : 29-33. Ce passage nous montre pourquoi le vin est appelé moqueur. Il promet à l'homme un grand bonheur et il le plonge dans la misère et dans la ruine. De quelle espèce de vin Salomon parle-t-il? C'est du vin qui peut mordre comme un serpent et piquer comme un basilic. C'est du vin qui fait que les hommes se querellent comme des chiens, et babillent comme des insensés. Ce vin produit la rougeur des yeux et la tristesse du cœur. Quel est donc ce serpent dans la coupe, qui se moque ainsi des hommes? C'est l'alcool. Quel remède Salomon prescrit-il contre ce moqueur? Est-ce l'usage modéré du vin alcoolique? Nullement. Il prescrit l'abstinence totale dans les termes les plus forts. Il ne croyait point que l'on pût cueillir des raisins sur des épines, ni des figues sur des chardons, et il nous défend même de regarder la coupe enivrante.

Mais on dira peut-être que notre Seigneur Jésus-Christ fit du vin à l'occasion d'une noce. Voyez Jean 2 : 1-11. Fit-il de la mê-

me espèce de vin que Salomon appelle moqueur, et duquel il déclare qu'il mord comme un serpent et pique comme un basilic? Le Sauveur en fit une provision abondante, et comme il le fit expressément pour cette occasion et que l'hôtelier déclara qu'il était excellent, il n'est pas douteux qu'il en fut fait un usage copieux à cette occasion. Supposons que ce vin eût été du vin alcoolique, voyons ce qui aurait naturellement résulté de ce miracle dans un tel cas. Une partie des convives seraient restés couchés par terre, incapables de retourner chez eux avant que l'ivresse leur eût passé. Les uns auraient perdu l'usage de leurs sens et tenu des propos insensés; les autres auraient proféré des blasphèmes, et auraient voulu se battre avec leur meilleurs amis; d'autres auraient chanté des chansons d'ivrognes et employé un langage obscène. Lorsque les convives seraient retournés chez eux ce soir-là, ils auraient été obligés de s'accrocher aux bras les uns des autres pour pouvoir tenir l'équilibre et s'empêcher de rouler par terre. Par leurs chansons d'ivrognes et leurs propos indécents, ils auraient incommodé tout le monde sur leur chemin, et arrivés dans leurs propres demeures, ils auraient été pour leurs familles une cause de terreur et de détresse. Le lendemain ils auraient été incapables de travailler, et obligés de passer la journée à dormir pour se remettre de leur débauche de la veille. Est-ce que ce fut là la nature et l'effet du premier miracle de notre Seigneur? C'est impossible. Si Satan avait été revêtu du pouvoir d'accomplir ce miracle, nous pourrions croire qu'il se serait empressé de fournir du vin alcoolique, car rien n'aurait pu mieux avancer les intérêts de sa cause. Notre Seigneur fit du vin doux et pur, tel que celui dont nous trouvons la description dans diverses portions de la Bible. La fermentation est produite par l'action de l'oxygène de l'atmosphère, et ce n'est qu'après un certain temps qu'elle est achevée.

Si le vin que notre Seigneur fit avait été du vin fermenté au moment même qu'il le fit, un second miracle aurait été nécessaire pour ce but, et ce miracle aurait été opéré pour communiquer au vin des propriétés enivrantes. Quoique notre Seigneur soit plus grand que Salomon, il n'est pas plus grand que l'Esprit de l'inspiration par lequel Salomon parla, et nous pouvons être sûrs, qu'il n'opéra pas un miracle pour faire cette espèce de vin auquel Salomon donne le qualificatif de moqueur, et duquel il dit qu'il mord comme un serpent, et pique comme un basilic.

Voici comment Esaïe parle du vin doux : « Ainsi a dit l'Éternel : Comme quand on trouve une grappe où il y a du vin, on dit : Ne la gâte pas car c'est une bénédiction; j'en userai de même, à cause de mes serviteurs, afin que tout ne soit pas détruit. » Esa. 65 : 8. Le vin nouveau qui est dans la grappe n'a aucune propriété enivrante, et est une bénédiction de Dieu envers l'homme. C'est là l'espèce de vin que Pharaon buvait. Voici les paroles de son échanson : « Et la coupe de Pharaon était en ma main; et je prenais les raisins, et je les pressais dans la coupe de Pharaon, et je lui donnais la coupe en sa main. » Gen. 40 : 11. Quand Melchisédec alla à la rencontre d'Abraham pour le bénir de la part de Dieu, il apporta du pain et du vin. Melchisédec était sacrificateur du Dieu souverain. Il était supérieur à Aaron. C'était un sacrificateur du même ordre que notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons vu qu'il était défendu à Aaron de boire du vin alcoolique lorsqu'il remplissait les devoirs de la sa-

crificature, et nous pouvons par cela être sûrs que Melchisédec, qui exerçait une sacrificature plussacrée que celle d'Aaron, ne fit point usage de vin alcoolique lorsque Dieu l'envoya pour bénir Abraham. Gen. 14 : 18-20. Mais on suppose que Paul renversa tous les avertissements que renferme la Bible contre le vin alcoolique, lorsqu'il dit à Timothée: «Ne continue pas à ne boire que de l'eau: mais use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions.» 1 Tim. 5 : 23.

Ce que la Bible dit à l'égard du renoncement n'attire pas l'attention sérieuse d'une seule personne sur mille, mais tout le monde s'empresse de citer ce verset qui semble favoriser la satisfaction du goût. Des gens en bonne santé citent ce verset pour se justifier de l'usage copieux qu'ils font du vin comme breuvage ordinaire. Mais il est impossible que ce soit là la signification de ce passage. Au temps où ces paroles furent écrites, Timothée s'abstenait entièrement de l'usage du vin. Il avait été avec St Paul durant plusieurs années, et il avait soigneusement imité le grand apôtre. Cela montre d'une manière concluante que Paul, comme Timothée, s'abstenait entièrement de l'usage du vin. Timothée s'était affaibli par un travail excessif, et Paul lui conseilla de ne pas continuer à boire exclusivement de l'eau, mais de prendre un peu de vin à cause de sa faiblesse. Les personnes qui jouissent d'une santé ordinaire ne peuvent justifier par ce passage l'usage du vin. Si même nous admettions que ce passage se rapportât au vin alcoolique, il ne justifierait l'usage que d'un peu, et ce peu seulement en cas de maladie. Mais nous ne croyons point que St Paul conseillât à Timothée de boire de cette espèce de vin que Salomon appelle moqueur. Dieu défendait aux sacrificateurs de boire du vin lorsqu'ils faisaient le service des choses saintes, de crainte qu'ils ne fussent incapables de discerner entre ce qui est saint et ce qui est profane. Le ministère de Timothée n'était pas moins sacré que celui des sacrificateurs, et sa responsabilité n'était pas moins grande que la leur. Outre cela, si Timothée avait employé du vin ayant des propriétés enivrantes, la multitude des hommes qui ne savent point gouverner leurs goûts, se saisiraient de son exemple. Nous croyons que Paul conseilla à Timothée de boire un peu de vin doux et pur, et qu'ils ne lui conseilla point de faire usage de ce qui mord comme un serpent et pique comme un basilic. J. N. A.

LES TABLES DE JEU A MONTE-CARLO, MONACO.

[Nous insérons dans ce numéro deux articles concernant l'établissement de jeux de Monte-Carlo. Ces articles nous ont été envoyés par un ami résidant à Nice, qui éprouve une profonde détresse au sujet de l'œuvre de mort opérée par cette institution satanique.

Autant qu'il est en notre pouvoir, nous voudrions avertir tous les hommes de fuir cet établissement, ainsi que tous les autres lieux semblables. Ils sont tous la ruine certaine de ceux qui les protègent.]

PARMI les milliers de visiteurs qui se rendent annuellement au séjour d'hiver de la Riviera, pour la restauration de leur santé, ou pour y prendre leur plaisir, il peut y en avoir qui ignorent les pièges qui leur sont tendus au Casino des Cercles des Etrangers à Monte-Carlo, Monaco,

Le prince de cette principauté a accordé à une compagnie française, l'infâme privilège d'établir des tables de jeu à Monte-Carlo. Ce «tripot», ou enfer procure à ce prince une source d'un revenu déshonnête.

De semblables institutions dans d'autres pays ont causé tant de misère et de crimes, que chaque gouvernement a considéré comme un devoir impérieux de les supprimer.

Bannis de leurs anciens repaires comme un fléau intolérable, quelques-uns des principaux joueurs de l'Europe, comme autant d'oiseaux de proie, ont fondu sur les quelques hectares de terrain qui constituent la principauté de Monaco nominalement indépendante, et s'y sont établis.

Par le moyen des pertes de leurs victimes, les salons du casino sont décorés avec une fastueuse magnificence. Véritablement tout ce que l'art peut produire a été épuisé. Les dorures, les placages et le stuc y sont répandus à profusion, et la musique la plus recherchée est chaque jour exécutée par des artistes célèbres sur la terrasse ou dans la salle du concert.

Rien n'a été négligé pour embellir cet endroit, jadis un rocher stérile. Les jardins sont cultivés avec un goût parfait. A tous les coins et à tous les angles se trouvent disposées gracieusement des plantes tropicales, des arbres et des fleurs dont la variété, la beauté et le parfum charment et enchantent.

Chaque année de grandes sommes sont dépensées pour annoncer les avantages sanitaires de ce lieu. Dans les villes environnantes, une armée d'agents s'empresse dans les grands hôtels; les journalistes sont payés pour exagérer les beautés de l'endroit, pour attirer les visiteurs. De temps en temps des rapports sont publiés constatant les gains énormes des visiteurs: il est inutile d'ajouter que ces rapports sont invariablement absolument faux.

Des essaims de femmes perdues en costume élégant se réunissent à Monte-Carlo pendant les heures de jeu. Leur principal but est de conduire des victimes aux tables, et malheur à ceux qui tombent entre leurs mains.

Un nombre considérable de suicides se commettent chaque année par les joueurs qui perdent, et il ne se passe presque pas de jour que quelque famille ne soit plongée dans une ruine profonde, et ne tombe de l'opulence dans une abjecte pauvreté.

Pour donner à ce lieu un apparence respectable, on y donne des concerts, des bals, etc., où le public est admis gratis. Sûrement il ne faut pas un grand effort de l'intelligence pour traduire les sons harmonieux de cette musique en gémissements et en soupirs des infortunés à l'esprit angoissé, des parents, des épouses et des orphelins dans le désespoir. C'est pourquoi nous disons:—

N'ALLEZ PAS A MONTE-CARLO;
OU, SI VOUS Y ÊTES,
PARTEZ-EN TOUT DE SUITE!

1.—Ce lieu est un abîme d'iniquité, et il semble incroyable que l'on cherche de la jouissance dans ce qui produit tant de péché, de misère et de crime.

2.—C'est le rendez-vous des femmes de mauvaise vie, dont la «maison est le chemin du sépulcre.»

3.—Toute personne qui occupe quelque position respectable dans le monde, n'a le droit de s'associer aux aventuriers et au rebut de toutes les maisons de jeux fermées de l'Europe.

4.—Tout visiteur de Monte-Carlo est moralement coupable de sanctionner un mal,

qui ne peut être envisagé sous son véritable aspect sans faire rougir d'indignation et de dégoût.

5.—Le fait que vous résidez dans ce lieu peut encourager quelques personnes à y venir et d'autres à y rester, pour leur ruine.

6.—Par votre présence, vous sanctionnez le jeu, et vous serez sûrement considéré comme si vous approuviez l'existence de cet enfer.

7.—C'est véritablement un lieu magnifique, mais telle était la plaine de Sodome; elle était «comme le jardin de l'Eternel». Mais à cause de sa méchanceté l'Eternel la détruisit avec ses habitants. «Sauve ta vie. Ne regarde point derrière toi.»

«Car c'est en vain que se tend le filet aux yeux de tout ce qui a des ailes.» Prov. 1 : 17 Prenez donc garde à cet affreux repaire d'infamie d'iniquité et de crime, et souvenez-vous de ce qui est écrit:—*Mon fils, ne te mets point en chemin avec eux; retire ton pied de leur sentier; car leurs pieds courent au mal, et se hâtent pour répandre le sang.*

PLAIGNONS LES MALHEUREUX.

P.-L.-M. TRAIN 487.

LE train «POUR LE MAL» s'éloigne à grand bruit de Nice, emmenant sa cargaison quotidienne masculine et féminine, d'adorateurs et d'esclaves du Veau d'or!

Ces serviteurs et ces servantes du démon du jeu, esclaves de leur funeste passion, appartiennent à toutes les classes de la société humaine.

Ils viennent des quatre points cardinaux pour s'incliner devant le Veau d'or, pour l'adorer, pour sacrifier sur ses autels à Monte-Carlo et pour lui rendre, en nombreuse compagnie, le culte qu'ils lui ont voué.

Chose digne de remarque, analogie frappante avec les idolâtres des Indes, ce rendez-vous général, réunit aussi bien les gens les plus méprisables parmi l'espèce humaine, que les plus hauts placés au sommet de l'échelle sociale.

Devant l'autel de leur idole, tous sont égaux, traités sur le même pied par les prêtres de l'autel.

Rien n'a été négligé pour rendre le séjour de Monte-Carlo, naturellement si privilégié, encore plus riant, plus enchanteur et plus séduisant!

Cependant les dehors honnêtes et les apparences élégantes réussissent bien mal à masquer, à cacher la laideur repoussante, et la corruption hideuse du dedans!

L'idole du temple du Veau d'or est semblable à celle de Jaggernaut, car ses esclaves s'y attellent aussi, et l'idole en roulant écrase un nombre toujours considérable de victimes!

Vainement on cherchera ce que sont devenues les plus fameuses d'entre elles; vainement on voudra rassembler leurs tristes restes, connaître leur histoire, leur fin. La Roue du «Veau d'or» qui tourne sans cesse, anéantit toute trace de leur passage!

L'oubli reprend jusqu'à leur nom et leur histoire; les «Ténèbres éternelles» sont désormais leur seul partage!

Post Tenebras Lux!

A. R.

—ACHETEZ la vérité et ne la vendez pas.
—LA licence des paroles mène à la licence des actions.—*De la Bovisse.*

—TOUT ce qui est vrai, tout ce qui est juste, tout ce qui est beau se rencontre sur le chemin de l'Evangile.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), DÉCEMBRE 1880.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH,

CROISSEZ DANS LA GRACE.

L'EXPÉRIENCE chrétienne consiste à faire de constants progrès dans les choses de l'Esprit de Dieu. Notre première leçon dans l'école de Christ n'est pas tout ce que nous avons besoin d'apprendre. Chaque jour nous avons une nouvelle leçon à apprendre. Nous commençons à connaître Christ lorsque nous recevons le pardon de nos péchés par les mérites de son sang. Ensuite nous avons à faire une connaissance plus intime avec lui. Nous devons apprendre à connaître les perfections de son caractère, et reproduire ces perfections dans notre vie journalière. Il ne suffit point que nous sachions que Christ est doux et humble; nous devons nous-mêmes devenir tels. Etre assurés du fait que Christ a résisté à Satan et l'a vaincu n'est pas tout ce qui est nécessaire pour notre salut. Nous devons nous-mêmes par la grâce de Christ remporter la victoire sur le grand Adversaire. Christ a aimé ses ennemis. Nous ne pouvons être des chrétiens, tandis que nous avons dans nos cœurs de mauvaises dispositions envers ceux qui nous haïssent. La vie de Christ est notre exemple, et notre caractère doit, par la grâce de Dieu, devenir semblable au sien. Comment cette grande œuvre peut-elle s'accomplir en nous? Ce n'est point l'affaire d'un moment. C'est une œuvre progressive. Aujourd'hui, nous apprenons une partie de notre leçon, demain une autre; et ainsi chaque jour de notre vie, nous devons faire quelque progrès dans cette expérience divine. Par nature, l'égoïsme demeure en nous. Notre Seigneur Jésus-Christ était entièrement désintéressé. Comment pouvons-nous être transformés et rendus, à cet égard, semblables à Christ? L'œuvre doit être opérée par la grâce de Dieu, mais non sans notre coopération. Dieu nous éprouvera en nous plaçant dans des circonstances où nous devons renoncer à nous-mêmes, à moins que nous ne nous déclarions en rébellion contre lui. Nous sommes amenés dans une grande extrémité; nous devons sacrifier notre propre intérêt, ou refuser de suivre Christ. Si nous recherchons la grâce de Dieu pour nous aider dans cette épreuve, nous obtiendrons la victoire; mais si le «moi» nous est plus cher que la vie éternelle, nous sacrifierons Christ au «moi.» C'est ce qu'un grand nombre de chrétiens ont fait, et ils ont cessé de faire des progrès dans l'expérience chrétienne. Mais si nous obtenons la victoire dans cette lutte avec nous-mêmes, notre combat n'est nullement terminé. Nous avons devant nous mille conflits semblables à soutenir, dans chacun desquels nous devons remporter la victoire. Les promesses de Dieu ne sont faites qu'à ceux qui sont vainqueurs. Notre force pour vaincre dans cette grande lutte se trouve dans la grâce de Dieu. Mais nous devons profiter de la grâce que Dieu nous donne,

veiller, prier et résister à Satan. Si nous faisons cela, chaque lutte aura pour résultat de nous amener plus près de Dieu.

Pourquoi ne prenons-nous pas un plus grand intérêt dans cette œuvre? Pourquoi n'éprouvons-nous pas un désir ardent de croître dans la grâce? La raison est évidente. Nous sommes trop satisfaits de nous-mêmes. Nous pensons avoir déjà acquis le caractère du chrétien, et croyons notre salut certain. Christ prononce une bénédiction sur ceux qui ont faim et soif de la justice. La faim et la soif sont au nombre des besoins les plus impérieux de notre nature. Ces besoins expriment les désirs les plus ardents que nous puissions éprouver. Nous devrions être alarmés de ce que nous n'avons point ces désirs dans nos cœurs pour les choses spirituelles. Nous devrions savoir que nous sommes dans une position dangereuse quand nous sommes satisfaits de nous-mêmes et que nous ne recherchons pas sérieusement l'avancement de l'œuvre de la grâce dans nos cœurs.

Le caractère de Christ est infiniment excellent. Si nous tenons nos regards fixés sur lui, nous éprouverons dans nos cœurs un désir ardent de lui ressembler. Plus nous ferons de progrès, plus nous éprouverons un grand désir d'avancer. Car à chaque pas qui nous rapproche de Christ, le tableau de ses perfections nous paraît plus clair et plus distinct, et notre désir de lui ressembler davantage augmentera à proportion que nous nous approcherons de lui. Jamais nous ne trouverons un endroit où nous pourrions nous arrêter dans notre expérience chrétienne. Les progrès que nous faisons chaque jour nous rendent capables de voir ceux que nous avons besoin de faire le jour suivant. Et ainsi pendant que nous croîtrons réellement dans la grâce, nous ne nous enorgueillerons jamais des progrès que nous avons faits dans l'expérience chrétienne, car en avançant, à chaque pas, nous verrons les perfections de Christ d'une manière plus claire que jamais auparavant. Ainsi, nous ne nous attribuerons point à nous-mêmes la gloire d'être déjà parvenus à un caractère chrétien parfait, mais chaque fois que nous découvrirons en Christ de nouvelles perfections, nous sentirons que ce à quoi nous sommes parvenus dans le passé est comme rien comparé avec les grands progrès que nous devrions faire.

Combien n'y a-t-il pas de chrétiens comme les enfants d'Israël dans le désert? Dans le premier chapitre du Deutéronome Moïse nous dit qu'il n'y avait qu'une distance de onze jours entre Horeb, où Israël reçut la loi, et Kadès-Barné, sur les frontières de la Terre-Promise. Toutefois les enfants d'Israël voyagèrent pendant trente-huit ans entre ces deux points. Ils firent de longs voyages, dans toutes les directions, excepté vers la Terre-Promise. S'ils avaient été obéissants envers Dieu, le voyage de onze jours aurait suffi pour les conduire au travers du désert, mais à cause de leur désobéissance, ils firent ce long voyage dans le désert.

Bien des chrétiens passent des années sans faire aucun progrès dans l'expérience chrétienne. Lorsqu'ils sont assaillis par Satan, ils cèdent à ses tentations au lieu de remporter la victoire sur elles. Survient-il quelque chose de désagréable? Ils cèdent

à de violents accès de colère et profèrent des paroles piquantes et amères. Sont-ils incités à l'envie ou à la jalousie? Ils permettent à ces mauvaises passions d'avoir le dessus dans leurs âmes. L'égoïsme se montre-t-il dans leur cœur? Ils cèdent à ses mauvaises suggestions, et la manifestation de ces mauvaises passions ne les alarme nullement. Parce que Christ était exempt de malice, d'envie et d'égoïsme, ils croient qu'ils seront sauvés, tout en cédant à ces mauvaises choses, pourvu qu'ils croient en Christ.

Ils ne comprennent point que toutes les promesses de Dieu sont faites à ceux qui sont vainqueurs, et que la grâce de Christ nous est gratuitement offerte, pour nous rendre capables d'accomplir cette œuvre. Dans son sermon sur la montagne, Christ nous dit ce qu'il dira à ceux qui font profession d'être ses disciples, mais qui n'ont jamais vaincu les mauvaises passions de leurs cœurs. Au jour du jugement, lorsque pleins de confiance, ils s'attendront à recevoir son approbation, il leur dira: «Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous tous qui faites métier d'iniquité.» Il n'est point nécessaire que ces paroles nous soient adressées, mais à moins que l'œuvre de la grâce de Dieu ne soit perfectionnée dans nos cœurs, nous aurons à les entendre. Il reste encore un espace de temps pendant lequel nous pouvons accomplir cette œuvre. Soyons diligents, pour que nous soyons trouvés par lui dans la paix, sans tache et irréprochables.

PENSEES CRITIQUES ET PRATIQUES
SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 14:6-12.

LES TROIS MESSAGES.

VERSETS 6-12. „Après cela, je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple; et qui disait d'une voix forte: Craignez Dieu, et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel, la terre, la mer et les sources des eaux. Et un autre ange le suivit, qui disait: Elle est tombée, elle est tombée, Babylone, cette grande ville! parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité. Et un troisième ange les suivit, et disait d'une voix forte: Si quelqu'un adore la bête et son image, et s'il en prend la marque au front ou à la main, celui-là boira aussi du vin de la colère de Dieu qui sera versé pur dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre, en présence des saints anges et de l'Agneau. Et la fumée de leurs tourments montera aux siècles des siècles; et ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront pris la marque de son nom, n'auront aucun repos, ni le jour ni la nuit. C'est ici qu'est la patience des saints; c'est ici que sont ceux qui gardent les commandements de Dieu, et la foi de Jésus.“

Le premier message. Dans ces versets, une autre scène et une autre chaîne d'événements prophétiques sont présentés. Nous avons ici ce qui est connu sous le nom des messages des trois anges d'Apoc. 14. Le premier ange est appelé, un autre ange, parce que Jean en avait déjà vu un auparavant voler de la même manière. Chap. 8:13. Il proclame l'Évangile, non point un nouvel

Évangile, mais l'Évangile éternel, appelé dans Matth. 24 : 14, « l'Évangile du royaume. » Mais quoique ce soit le même Évangile, il y a des traits proéminents dans ce message, dont le principal, comme l'indique le verset 7, est la *proximité* du royaume. Voici ce que dit un éminent écrivain sur les prophéties : « La prédication de cet ange devait être le même Évangile qui avait été proclamé auparavant, mais en rapport avec cet Évangile, était ajoutée l'idée de la *proximité* du royaume. Aucune simple prédication de l'Évangile sans annoncer la *proximité* du royaume ne pouvait accomplir ce message. » Ce message ne peut donc symboliser la prédication de l'Évangile par les apôtres ; car ils parlèrent seulement d'un jugement à venir, devant avoir lieu dans un futur indéfini. De plus ils avertirent les chrétiens de ne pas entretenir l'idée que le jour de Christ était proche. Ils leur dirent que ce jour ne viendrait pas avant la grande apostasie, et la carrière prédite de l'homme de péché. Et nous pouvons ajouter que les prophéties sur lesquelles est basée cette proclamation restèrent closes et cachetées jusqu'au commencement du temps de la fin, savoir en 1798. Ce message ne peut être publié par aucune classe de gens excepté par ceux qui vivent dans le temps où la fin est proche. La proclamation de l'avènement de Christ, surtout de 1840 à 1844, répond entièrement à la prophétie, et est le seul grand mouvement religieux qui puisse être désigné comme en étant l'accomplissement. Des arguments que l'espace limité accordé à cet ouvrage ne nous permet pas de donner, montrent que le jugement annoncé est le jugement investigatoire qui doit avoir lieu avant la venue de Christ ; car lorsque Christ viendra il aura déjà été décidé qui seront ceux d'entre les morts qui ressusciteront et qui, d'entre les vivants seront dignes d'être transmués. Nous croyons que cette œuvre du jugement investigatoire commença dans le Sanctuaire céleste à la fin des périodes prophétiques en 1844.

Le second message. Le second ange annonce la chute de Babylone ? Qu'est-ce que Babylone ? demandera-t-on. Cette figure est prise de l'ancienne ville de Babylone, laquelle tira son nom de la confusion des langues qui y eut lieu ; c'est pourquoi nous croyons que ce symbole représente la grande masse du christianisme corrompu, « dont les crédos sont aussi diversifiés que les opulents clochers. » Sa chute a été une chute morale, causée par le rejet qu'elle a fait des vérités vivifiantes du premier message, ou de la grande proclamation adventiste.

Nous croyons que le vin de la fureur de son impudicité est ses fausses doctrines et ses pernicieuses erreurs. Elle en a fait boire à toutes les nations. Un message de vérité lui a été envoyé, lequel, si elle l'avait reçu, l'aurait guérie de ses dissensions, unissant tous ceux qui professent être les disciples de Christ, sur cette grande vérité de la venue prochaine du Fils de l'homme. Mais au lieu de recevoir la vérité, Babylone s'est cramponnée à ses erreurs, et en les propageant parmi les nations, elle

a été directement un obstacle à l'avancement de la vérité sur la terre. Ayant ainsi contristé l'Esprit de Dieu, cet Esprit a été retiré d'elle, et une chute morale en a été le résultat. L'Esprit et la puissance du véritable christianisme n'existent plus comme autrefois au milieu des églises professantes de notre pays. On pourrait produire à cet effet de nombreux statistiques, si c'était ici le lieu de les présenter.

Le troisième message. Le troisième ange suit les deux autres avec un message d'une signification des plus effrayantes. D'après le langage dans lequel il est exprimé, nous comprenons d'abord qu'il a pour but d'avertir les hommes contre le culte de la bête et de son image, et de les préparer pour le temps de la promulgation du décret en imposant le culte mentionné dans le chapitre précédent. C'est donc là l'alternative dans laquelle le monde sera amené : ou les hommes devront refuser de prendre la marque de la bête, et s'exposer ainsi à la colère des pouvoirs terrestres et antichrétiens, ou recevoir la marque, et braver la colère de Dieu, qui sera donnée à boire sans mélange à ceux qui auront pris la marque de la bête.

La marque de la bête. Il devient maintenant une affaire d'une importance solennelle de rechercher ce qu'est cette marque de la bête, contre laquelle est prononcé un avertissement si terrible. Il ne se trouve dans toute la Bible aucun avertissement plus solennel. Le péché contre lequel cet avertissement est prononcé doit donc être un péché des plus coupables, et des plus audacieux. Et le monde ne saura-t-il jamais ce qu'est ce péché ? Il est impossible qu'il en soit ainsi ! Dieu n'agit pas de cette manière envers ses créatures. Il ne punit pas les méchants sans qu'ils sachent, ou sans qu'ils aient parfaitement l'occasion de savoir, pour quelle cause le châtiment leur est infligé. De là nous concluons que ce n'est point un mystère insondable, mais qu'il est possible de connaître ce que c'est que la marque de la bête.

Le message contenant cet avertissement est le dernier qui doit être donné avant que le Seigneur soit révélé du ciel ; car la venue de Christ sur la nuée blanche est l'événement qui, dans cette chaîne prophétique, doit suivre immédiatement la proclamation de ce message. Et puisque, ainsi que nous l'avons montré dans l'explication des chapitres 6 et 7, nous sommes parvenus aux derniers temps, et que la venue de Christ est proche, le temps est venu auquel ce message doit être proclamé ; et de là nous concluons encore que le temps est venu où l'on doit connaître ce qu'est la marque de la bête. Toutefois peu de personnes pensent à ce sujet, et un bien plus petit nombre encore peuvent présenter avec quelque confiance une explication claire touchant cette question.

Nous ne pouvons ici que donner une esquisse de ce sujet si vaste. Le sujet du sceau de Dieu est expliqué au long dans ce que nous avons dit sur Apoc. 7, explication à laquelle nous renvoyons le lecteur, vu que le même raisonnement s'appliquera en grande partie au sujet que nous examinons.

La bête, dont les hommes sont ici avertis de ne pas prendre la marque, c'est celle qui est présentée dans Apoc 13 : 1-10. Nous avons déjà montré que cette bête est le pouvoir romain papal, le même pouvoir que la petite corne de Dan. 7 : 8. La bête d'Apoc. 13, devait réclamer l'adoration de ceux qui habitent sur la terre ; la petite corne de Dan. 7 devait prétendre posséder le pouvoir de changer le temps et la loi, tandis que l'homme de péché, autre nom sous lequel est désigné le même pouvoir, devait s'opposer et s'élever au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou qu'on adore. S'il s'élève au-dessus de Dieu, il va sans dire qu'il entend que ses lois soient obéies plutôt que celles de Dieu. Et remarquez-le bien, cela ne peut se faire d'aucune autre manière.

(A Suivre.) U. S.

RÉPONSE A UN PASTEUR DU JURA BERNOIS.

TROISIÈME ARTICLE.

LA troisième objection que notre correspondant avance contre l'autorité du quatrième commandement est que toute la loi, soit morale, soit cérémonielle, a été abolie, et pour rendre cette objection encore plus forte, il dit que les Ecritures ne font aucune distinction entre la loi morale et la loi cérémonielle.

„Il n'est en effet absolument rien, ni dans la loi ni dans les prophètes qui permit au peuple juif de distinguer entre loi morale et loi cérémonielle. Cette distinction, qui nous est si commune, leur était totalement inconnue. D'autre part rien dans le Nouveau Testament ne nous dit que les dix commandements doivent être conservés, tandis que leur interprétation légale ou leur sanction juridique doivent être rejetées. La loi comme telle, comprend ce qui était compris par tout Juif, et par conséquent par St Paul et St Pierre, etc., la loi morale et la loi cérémonielle qui pour eux ne faisaient qu'un, et qu'ils appellent la loi de Moïse, ou la loi tout court.“

Nous sommes bien aises que notre correspondant parle aussi ouvertement. Il voit que le Sabbat du quatrième commandement ne peut être rejeté, à moins qu'il n'affirme aussi que toute la loi de Dieu a été abolie. Et pour faire cela avec succès, il faut qu'il nie la distinction qui existe entre la loi morale et la loi cérémonielle. Ainsi il affirme que ni la loi ni les prophètes ne nous permettent de faire quelque distinction entre ces deux systèmes, et que selon le jugement de Pierre et de Paul, ils ne constituent qu'une seule loi. Plus loin dans son article, il dit que ceux qui ne se placent pas sur ce terrain, ne peuvent résister à nos arguments en faveur du septième jour ; car il affirme que si la loi de Dieu est encore en vigueur, alors notre argument en faveur du septième jour est absolument irréfutable.

Ceux de nos lecteurs qui estiment la loi morale devront voir ce qu'il en coûte à notre correspondant pour mettre de côté le quatrième commandement. Il voit la faiblesse de l'argument par lequel quelques personnes essayent de prouver que les apôtres changèrent le Sabbat. Il rejette cet argument comme n'étant d'aucune valeur.

Il confesse qu'il doit prouver l'abolition de toute la loi de Dieu, ou bien observer le septième jour. Il ne peut point prouver l'a-

bolition de la loi morale, à moins qu'il ne puisse montrer qu'il n'existe qu'un seul code ou système de loi. Il s'efforce donc premièrement de nier la distinction qui existe entre ces deux systèmes de loi. Mais notre correspondant semble n'avoir pas lu sa Bible avec attention, ou il ne dirait pas que l'Écriture ne fait aucune distinction entre ces deux systèmes de loi. S'il veut lire soigneusement Exode 19 et 20, il apprendra que Dieu le Père descendit avec majesté sur le Mont Sinaï, et qu'il prononça les dix commandements, tout le peuple d'Israël l'entendant. Et comme Moïse nous le dit dans Deut. 5 : 22, « il n'y ajouta rien, » ce qui signifie qu'il avait donné au peuple un système ou code complet de loi morale. Dans le même verset il nous est dit qu'il écrivit ces préceptes sur deux tables de pierre. Dans Ex. 24 : 12, Dieu dit à Moïse : « Monte vers moi sur la montagne, et demeure là, et je te donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits. » Cela montre que Dieu considérait les commandements qu'il avait écrits sur des tables de pierre comme un système complet de loi morale. Aucune partie de la loi cérémonielle ne fut donnée de cette manière. Dieu déclara tous ces préceptes à Moïse, et par lui il les communiqua au peuple. Les divers préceptes de la loi morale sont souvent mentionnés dans la suite en rapport avec la loi cérémonielle. Mais la loi morale est donnée à part, comme un code parfait, par le grand Législateur, dans les circonstances les plus solennelles et les plus majestueuses, tandis qu'aucune partie de la loi cérémonielle ne fut jamais donnée de la même manière. Outre cela, après que Moïse eut reçu les tables sur lesquelles Dieu avait écrit les dix commandements, il lui fut commandé de les placer dans l'arche, sous le propitiatoire, tandis que la loi cérémonielle était écrite dans un livre et placée à côté de l'arche. Deut. 31 : 26. Nous ne disons pas que tout ce que contenait ce livre était cérémoniel dans sa nature, car les dix commandements y furent souvent répétés et commentés, et le résumé des deux tables y est aussi donné en deux grands commandements. Mais nous affirmons que la loi morale tout entière fut proclamée à part, par le Créateur en personne, et que chacun de ses préceptes fut écrit par le doigt de Dieu, sans qu'aucun précepte cérémoniel eût une part quelconque parmi eux. Mais une vérité de la plus haute importance nous est présentée par le fait que la loi morale fut placée au-dedans de l'arche, et au-dessous du propitiatoire, tandis que la loi cérémonielle fut placée à côté de l'arche. La voici : La loi des dix commandements au-dessous du propitiatoire est ce qui condamne l'homme, et qui montre qu'il a besoin de venir au propitiatoire pour obtenir le pardon ; tandis que la loi cérémonielle, placée à côté de l'arche montre comment l'homme peut venir à Dieu et trouver le pardon par le sang de l'holocauste, parce qu'il a transgressé la loi de Dieu contenue dans l'arche.

Nous remarquerons encore la différence qui existe entre ces deux lois, en montrant

la distinction entre l'origine de l'une et l'origine de l'autre. La loi morale définit les devoirs que l'homme devait remplir envers Dieu avant la chute. Si l'homme n'avait jamais failli, aucun des préceptes de la loi cérémonielle n'aurait jamais existé ; car la loi cérémonielle traite l'homme comme pécheur, et montre ce qu'il faut faire pour ôter le péché. Cette loi avait pour but de représenter la rédemption de l'homme par Christ, et c'est pourquoi la loi cérémonielle cessa d'exister lorsque Christ commença l'œuvre de la rédemption, car l'ombre avait rencontré la réalité ; mais la loi morale ne cessa point d'exister, car ce fut cette loi qui rendit la mort de Christ nécessaire, afin que l'homme qui l'avait transgressée pût être pardonné. Notre correspondant niera que la loi morale existait avant la chute de l'homme, mais il ne niera pas que la loi cérémonielle dans toutes ses parties commença d'exister après cet événement.

Mais il n'est pas difficile de montrer que l'homme ne pouvait exister dans un état d'innocence sans une stricte observation de chaque précepte de la loi morale. Il était impossible que l'idolâtrie, le blasphème, le meurtre ou les faux témoignages pussent exister dans le Paradis de Dieu. Notre correspondant n'affirmera pas non plus qu'Adam, dans son état d'innocence, pût transgresser n'importe lequel des dix commandements, excepté le quatrième. La raison nous enseigne qu'il était impossible qu'Adam fût un blasphémateur, ou un meurtrier, ou un idolâtre dans son état d'innocence ; mais quant au Sabbat, nous avons le témoignage formel de la Bible, que Dieu mit à part le septième jour pour être consacré à un saint usage, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de l'œuvre de la création, et c'est pourquoi nous savons qu'aussi longtemps qu'Adam vécut dans la droiture, il consacra certainement le septième jour au but pour lequel Dieu l'avait mis à part.

Ces faits sont concluants quant à la distinction qui existe entre les deux lois. Nous rendrons ce sujet encore plus clair à mesure que nous examinerons d'autres points de l'argument de notre correspondant. Il continue ses remarques comme suit :

« Que telle est bien la manière de voir de St. Paul, nous le voyons par Col. 2 : 16 où l'apôtre met en garde les disciples de Jésus-Christ contre les judaisants qui voulaient les forcer à observer les jours de fête mosaïques, tels que les nouvelles lunes ou les sabbats, choses, dit-il, qui sont l'ombre des choses à venir, tandis que le corps en est en Christ. » Le Sabbat comme le reste des lois cérémonielles juives est une ombre, et personne ne doit être jugé à cet égard. Or, où voyez-vous dans ce passage, de distinction entre les dix commandements et le reste de la loi ? Le Sabbat est-il dans l'une ou dans l'autre ? la loi morale ou la loi cérémonielle ? N'est-il pas dans les deux ? Or, sans faire de distinction à cet égard, que personne ne vous juge en matière de fête, de nouvelle lune ou de Sabbat. » Evidemment si l'apôtre eût été sabbatiste, il n'aurait jamais rien écrit de semblable, mais aurait combattu en sens diamétralement inverse, et eût condamné ceux qui n'observaient pas le Sabbat de la manière mosaïque. Il eût insisté au moins sur l'observation du septième jour, tandis qu'il n'en dit pas un seul mot, et ne permet à personne de juger sur une matière semblable. Vraiment, je ne sais comment il faut regarder ou lire sa Bible pour ne pas y voir clair sur ce point. La loi, toute la loi, morale et cérémonielle, est abolie en tant qu'elle consiste en ordonnances et en préceptes (Eph. 2 : 15) ; notre loi actuelle est Christ, seule réalité, dont la loi n'est que l'ombre. »

Notre correspondant parle de la manière la plus définie. Il dit que toute la loi, soit morale, soit cérémonielle, a été abolie. Si la Bible ne reconnaît qu'un seul système ou code de loi, alors notre ami est correct en disant que toute la loi a été abolie. La loi dont parle Paul dans Col. 2 : 14-17 a été effacée et entièrement annulée, ayant été attachée à la croix de Christ. Donc, tout ce que renfermait ce code a été entièrement annulé, et ne doit point être observé, par qui que ce soit. Notre ami dit que parmi les choses qui ont ainsi été annulées, se trouvaient tous les préceptes de la loi morale. Il se réjouit d'être ainsi délivré du commandement qui dit : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. » Mais ce commandement n'est qu'une petite partie de ce qui a été aboli et effacé. Le commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur » a aussi été effacé. Le commandement « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » a subi le même sort. Il en est aussi de même quant aux préceptes concernant l'idolâtrie, le blasphème, la désobéissance envers les parents, le meurtre l'adultère, le vol, les faux témoignages et la convoitise. Selon notre ami, ces préceptes ont tous été effacés par le sang de Christ et entièrement annulés, et Paul dit que nous ne devons permettre à personne de nous juger dans ces choses qui ont été effacées. Cela n'est point une perversion de l'argument de notre correspondant. C'est la conclusion qui s'ensuit nécessairement de la déclaration qu'il a faite. Il dit que toute la loi morale est abolie, et que par conséquent nous n'avons pas besoin d'observer le quatrième commandement, mais il a soin de ne rien dire quant aux neuf autres commandements. Mais ce n'est pas là un raisonnement juste. S'il affirme que toute la loi morale a été abolie, il doit dire que nous n'avons pas besoin d'observer aucun des commandements. La mort de Christ abolit tous les préceptes qui existaient à ce temps-là contre les actions iniques, et elle abolit aussi tous les préceptes alors en existence, lesquels enjoignaient aux hommes d'aimer et de craindre Dieu. Cela peut-il être la signification de Col. 2 : 14-17 ? Examinons le passage avec attention. Paul dit que les choses qui sont abolies étaient une ombre des choses à venir. Par cette déclaration, il exclut la loi morale des choses qui sont abolies. Il est impossible de faire de ce commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur » une ombre de choses à venir. Il en est de même de ce précepte : « Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. » Et ceux-ci : « Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain, » « Honore ton père et ta mère, » « Tu ne déroberas point, » « Tu ne diras point de faux témoignages, » et « Tu ne convoiteras point. » Ces préceptes sont les principes éternels de la droiture. Mais notre ami dit qu'ils ont été effacés par le sang de Christ.

Mais il ne peut y avoir aucune incertitude concernant la loi dont parle Paul dans Col. 2 : 14-17. Elle était non-seulement une ombre des choses à venir, mais de plus c'é-

tait une loi qui était contre nous, et qui nous était contraire. Or il est impossible de dire cela concernant les préceptes qui exigent l'amour suprême envers Dieu et l'amour envers notre prochain, et qui défendent toute espèce d'iniquité. Ces préceptes ne sont point contraires à l'homme, mais ils sont en harmonie parfaite avec son plus grand bien. Mais Paul a spécifié les choses qui sont abolies, comme conséquence du fait que ce code a été attaché à la croix. C'était une loi qui se rapportait aux viandes et aux breuvages, aux jours de fête, de nouvelle lune et de sabbats (car ce dernier mot est pluriel dans l'original). Il ne dit pas : Que personne ne vous juge concernant l'idolâtrie, le blasphème le meurtre, l'adultère, et le vol. C'est ce qu'il dirait si les dix commandements étaient effacés par le sang de Christ, mais Paul mentionne les choses principales contenues dans la loi cérémonielle, et il dit : Que personne ne vous juge concernant ces choses. Mais notre correspondant se glorifie du fait que Paul a employé le mot sabbat. Il ne remarque point que Paul écrivit le mot au pluriel, et il ne semble pas non plus savoir que dans la loi cérémonielle, il y avait sept sabbats annuels, ayant lieu certains jours de certains mois, sans égard aux jours de la semaine, et que dans cette loi, ces sabbats étaient en rapport avec les fêtes et les nouvelles lunes des Juifs, et étaient expressément distingués du Sabbat de l'Éternel. Ainsi dans Lévi. 23, il était commandé aux enfants d'Israël de s'abstenir de travail le premier jour de la fête des pains sans levain, versets 5-7, et le septième jour de cette fête, verset 8, et le jour de la Pentecôte, verset 21; et le premier, le dixième et le quinzième jour du septième mois, versets 24-36; et ces jours-là sont expressément distingués du Sabbat de l'Éternel. Versets 37, 38. Ainsi nous avons montré que les sabbats en connection avec les fêtes et les nouvelles lunes étaient les sabbats annuels de la loi cérémonielle, et étaient entièrement distincts du Sabbat de l'Éternel. Les sabbats qui furent abolis étaient une ombre des choses à venir. Mais il est facile de montrer que le Sabbat de l'Éternel n'est point une de ces choses qui étaient une ombre de la rédemption par Christ. Car le Sabbat de l'Éternel fut fait quand Dieu bénit le septième jour et le mit à part pour un saint usage. Cela eut lieu avant la chute de l'homme. Il ne fut donc pas une ombre de la rédemption par Christ, car l'homme n'avait nul besoin de cette rédemption pendant qu'il était dans un état d'innocence. Le Sabbat de l'Éternel n'est donc point une ombre des choses à venir, mais c'est le mémorial de la création des cieux et de la terre, et est par conséquent digne de la place que Dieu lui a donnée dans la loi morale.

Ainsi nous avons montré sans que l'on puisse raisonnablement nous contredire que Col. 2 : 14-17 se rapporte à la loi cérémonielle, et non point à la loi morale des dix commandements. Il n'est pas juste de nous appeler judaïsants, quand nous enseignons expressément que tout ce qui appartient à

la loi cérémonielle a été aboli. Est-ce un crime de dire que les hommes doivent observer les commandements de Dieu? Apoc. 22 : 14. St. Jacques judaïsait-il lorsqu'il enseignait que ceux qui transgressent un seul des commandements sont coupables comme s'ils avaient violé toute la loi de Dieu? Jacq. 2 : 8-12. Paul était-il un faux docteur lorsqu'il dit que la loi n'est pas abolie par la foi, mais qu'au contraire elle est établie par elle? Rom. 3 : 30. Christ enseigna-t-il une doctrine dangereuse quand il dit qu'il n'était pas venu pour détruire la loi, et que quiconque transgresserait un seul de ces plus petits commandements et enseignerait ainsi les hommes serait estimé le plus petit dans le royaume des cieux, tandis que ceux qui font les commandements et qui les enseignent seront estimés grands dans le royaume des cieux? Matth. 5 : 17-19. Que dirons-nous donc concernant la doctrine de notre ami, laquelle enseigne que Christ versa son sang pour effacer ces préceptes qui nous commandent d'aimer Dieu, et qui nous défendent de commettre l'iniquité? Nous espérons présenter le reste de l'argument de notre correspondant dans notre prochain numéro.

J. N. A.

* LA FOI ET LA CRAINTE.

SECOND ARTICLE.

NE METTEZ POINT VOTRE CONFIANCE DANS LES RICHESSES, MAIS DANS LE DIEU VIVANT.

NOUS AVONS VU que Christ, dans le sermon qu'il fit à ses disciples devant la multitude, ainsi qu'il en est parlé dans le douzième chapitre de Luc, présenta à ses élus, par le plus frappant contraste, la foi confiante et la craintive incertitude. Nous appelons maintenant l'attention sur les paroles que le grand apôtre adresse à son fils Timothée, paroles qui contiennent pour les riches une recommandation des plus solennelles :

«Recommande aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans l'instabilité des richesses, mais de la mettre dans le Dieu vivant, qui nous donne toutes choses abondamment pour en jouir; de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, prompts à donner, et à faire part de leurs biens; s'accumulant ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un bon fonds, afin d'obtenir la vie éternelle.» 1 Tim. 6 : 17-19. En commentant brièvement sur les versets qui précèdent, nous ferons les remarques suivantes :

1. Il est recommandé aux riches de n'être point orgueilleux. L'avertissement de l'apôtre n'est nullement contre cette élévation de l'âme qui élève l'esprit et le cœur au-dessus d'une vie de péché pour le placer dans une position d'obéissance et de sainteté. Mais il attaque cet orgueil futile, et ce pouvoir cruel des richesses qui exaltent souvent ceux qui les possèdent jusqu'à une hauteur imaginaire dans la société, hauteur qu'ils ne peuvent maintenir. Il y a de la puissance dans les richesses. Elles donneront une influence et une position à des hommes qui sont dépourvus de presque tou-

tes les qualités qui constituent l'homme comme il faut. La richesse porte quelques personnes à mépriser les pauvres. Et tandis que la pauvreté tend à l'humilité d'esprit, les richesses satisferont les esprits les plus superficiels, et ces infortunés sont enflés d'orgueil par Satan. C'est pourquoi, la première chose recommandée aux riches, est de se garder de l'orgueil.

2. Ils sont aussi avertis de ne pas mettre leur confiance dans les richesses. Aucun riche n'a jamais pensé se confier dans ses richesses pour la vie éternelle, d'où il résulte que, pour les soutenir dans cette vie, les hommes de ce monde se confient dans leurs richesses. Ils entassent des richesses, et s'appuient sur elles comme sur leur seul soutien.

3. Les richesses terrestres sont incertaines. L'apôtre avertit de ne point se confier en l'instabilité des richesses. Ici l'incertitude des richesses de ce monde est présentée en contraste avec la certitude des richesses immortelles. Ceux qui mettent leur confiance dans les richesses terrestres sont sujets à les perdre, ou à en être séparés par la mort. Mais ceux qui ont placé leur trésor dans les cieux ont la double assurance qu'il leur sera conservé, et qu'ils seront gardés pour en jouir dans la vie à venir.

4. Il est recommandé aux riches aussi bien qu'aux pauvres de se confier au Dieu vivant pour la vie, la santé, la nourriture et le vêtement. L'apôtre veut placer devant nous l'incertitude des appuis humains, et la nécessité pour tous, riches et pauvres, de se confier en Dieu pour cette vie aussi bien que pour la vie à venir. Les personnes et les choses peuvent nous faire défaut, mais jamais Dieu ne fait défaut à celui qui lui obéit et se confie en lui.

5. Il veut que ses enfants jouissent des biens, même de la vie présente. Et ce n'est que celui qui en use pour le Seigneur qui en jouit réellement. Notre bon Père céleste ne nous dispense point ces bénédictions terrestres chichement et à regret, mais selon l'expression de l'apôtre, c'est lui «qui nous donne toutes choses abondamment pour en jouir.»

6. Le véritable enfant de Dieu, héritier de la vie éternelle, n'entassera pas d'une manière cupide et égoïste les biens de cette vie; mais selon les paroles de l'apôtre, il fera «du bien.» Dieu fait de ses enfants ses économes pour administrer les biens qu'il leur accorde; et il est de leur devoir d'employer fidèlement de leur abondance pour aider ceux qui sont dans le besoin et pour avancer l'œuvre de Dieu.

7. C'est leur privilège d'être riches ici-bas, non point riches des richesses incertaines de ce monde, mais riches dans la foi qui opère par la charité, pour la purification du cœur. Les œuvres du vrai chrétien sont la mesure de sa foi. Et celui qui remplit sa vie de bonnes œuvres possède comme grand ressort de ses actions, les richesses d'une foi qui sauve.

8. Il est recommandé aux enfants de Dieu d'être prompts à donner et à faire part de leurs biens. Cette promptitude dit plus

que la volonté. Les économes du Seigneur ne doivent pas placer l'argent de leur Seigneur où ils n'ont pas le pouvoir de le retirer lorsque la cause de leur Maître en réclame une portion.

9. Il est recommandé aux enfants de Dieu d'être prompts à faire part de leurs biens. Paul parle ici du devoir de faire part des trésors terrestres pour soulager les pauvres et pour avancer la cause de Dieu. Et ce devoir ne doit point être fait à regret, ni chichement, mais avec bonne volonté et libéralité.

10. Le résultat d'une vie de foi soutenue par de bonnes œuvres est exprimé par ces paroles importantes: «S'amassant ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un bon fonds, afin d'obtenir la vie éternelle.» Dans la construction d'un édifice, un bon fondement est une chose d'une première importance. Il sera manifesté que le fonds que le chrétien obéissant et confiant amasse pour l'avenir sera pour lui un trésor éternel. Pendant la période d'épreuve, il pose ce fondement sur lequel il pourra être en sûreté pendant le temps de détresse, lorsque les dernières plaies seront répandues sur la terre, au jugement du grand jour. De ce fondement qui s'élève au-dessus des biens périssables de ce monde, il peut atteindre et saisir le don de la vie éternelle.

Mais ceux qui ne vivent que pour cette vie seulement, et qui négligent de poser le véritable fondement, celui de la foi et des œuvres, pour les scènes critiques de la fin de l'histoire de ce monde, s'enfonceront alors dans la fange de l'incrédulité qu'ils ont aimée pendant le temps de leur probation. Ils se sont privés de bien des choses que le Seigneur leur a données pour en jouir. Leurs esprits ont été opprimés de soucis et d'anxiété dans leur poursuite ardente des choses de ce monde, et maintenant ils sont privés de la grâce de Dieu pour les consoler et les soutenir, leur force physique a été épuisée, et ils sont arrivés prématurément à la faiblesse de l'âge sans avoir posé un bon fondement pour l'avenir. Quelle triste erreur de perdre ainsi le monde présent et le monde à venir!

LE JEUNE HOMME, LE CHAMEAU ET LE TROU D'UNE AIGUILLE.

Jésus aima le jeune homme qui demandait: «Que ferai-je pour hériter la vie éternelle?» C'était un homme moral qui avait en apparence observé les commandements de Dieu dès sa jeunesse. Marc 10 : 17-20.

«Il te manque une chose, dit le Maître, va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; après cela, viens, et suis-moi, t'étant chargé de la croix.» Verset 21. C'était là en vérité une rude épreuve. Voici comment est donné le résultat de cette entrevue: «Mais cet homme fut affligé de cette parole, et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.» Verset 22.

De ces circonstances, le Seigneur tire une déclaration remarquable concernant le danger des richesses: «Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples: Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu!» Verset 23. L'étonnement manifesté par les disciples à l'ouïe de cette déclaration porte notre Sauveur à prononcer les paroles suivantes qui expliquent encore plus pleinement sa pensée: «Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses d'entrer dans le royaume de Dieu.» Verset 24. Le mot *confient* mérite notre attention spéciale. Personne ne s'attend à ce que ces richesses lui donnent un titre à la vie éternelle. Per-

sonne ne se fie à ses richesses pour le faire entrer dans le ciel. Le pauvre qui prie ainsi: «Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien,» se confie en Dieu pour les choses nécessaires de cette vie. Il n'en est pas ainsi des riches. Ils se confient en leurs richesses. Notre Seigneur ici nous enseigne une leçon de foi, savoir, que les riches aussi bien que les pauvres doivent se confier en Dieu pour les choses de cette vie; et en employant la figure du chameau et du trou d'une aiguille, il démontre l'impossibilité que ceux qui se confient en leurs richesses pour cette vie, entrent dans le royaume.

«Mais Jésus, les regardant, leur dit: Quant aux hommes, cela est impossible, mais non pas quant à Dieu; car toutes choses sont possibles à Dieu.» Verset 27. Il est possible à Dieu de sauver ceux qui se confient en lui pour leur subsistance dans ce monde, et pour la vie éternelle dans le monde à venir. C'est leur privilège d'être ici-bas des économes fidèles des biens de leur Seigneur, et de s'amasser des trésors dans le ciel. C'est ainsi qu'il est possible à Dieu de sauver les riches. J. W.

LA CAUSE EN ANGLETERRE.

DEPUIS mon dernier rapport, une autre personne à Romsey a pris sa place avec ceux qui gardent le Sabbat, et comme résultat de la lecture de nos livres et de nos journaux, plusieurs personnes à Upham ont commencé d'observer le Sabbat de l'Eternel. Quelques-unes désirent être baptisées.

Nous avons aussi tenu notre réunion missionnaire trimestrielle, dont voici le rapport:

Nombre de lettres écrites	361
“ “ “ reçues	79
“ “ visites missionnaires	1,997
“ “ nouveaux abonnés	16
“ “ pages de traités et de livres	
“ “ prêtées	48,398
“ “ données	5,943
“ “ journaux envoyés par la poste,	2,066
“ “ distribués	2,240
“ “ vaisseaux visités	97

Nous sommes réjouis d'apprendre par un rapport de la Conférence Générale que nous recevrons mille exemplaires des *Signs of the Times* pour notre œuvre missionnaire. Cet effort si noble de nos frères d'Amérique place sur nous la responsabilité de les employer d'une manière convenable. Chaque jour, nous prions ardemment que le Seigneur dirige nos pas et ouvre des portes devant nous.

Les naufrages qui ont eu lieu pendant la dernière quinzaine et qui ont causé la mort à un si grand nombre de personnes ont amené la tristesse et le deuil dans bien des cœurs et dans bien des familles. Le *London Shipping and Mercantile Gazette* de la semaine dernière contenait les lignes suivantes: «Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais eu à rapporter des désastres maritimes tels que ceux qui ont été causés par la violence des ouragans qu'il y a eu récemment. Notre journal de mardi annonçait plus de trois cents désastres. A Lloyd's, [bureau d'assurance maritime], non moins de cent trente naufrages ont été annoncés en un seul jour. . . . On a rarement vu une calamité si soudaine et si violente dans ces latitudes.»

Il est à remarquer que les désastres mentionnés ci-dessus sont tous arrivés sur les côtes de la Grande-Bretagne. Ces choses nous rappellent d'une manière frappante les paroles de Christ dans Luc 21 : 25, 26. «La mer et les flots faisant un grand bruit. Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui arri-

veront par tout le monde, car les puissances des cieus seront ébranlées.»

En Angleterre, nous avons des exemples qui nous donnent l'explication de ces paroles de Christ: «Les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir.» Ce n'est pas seulement dans l'état des affaires au sud de l'Afrique, et le rapport de la nation avec la Turquie que nous voyons l'accomplissement de ces paroles, mais encore dans la situation de l'Irlande où une insurrection et une guerre civile sont sur le point d'éclater. Toutes ces choses sont propres à inquiéter les plus sages d'entre ceux qui sont à la tête des gouvernements.

Les crimes les plus atroces tels que le vol, l'adultère, et le meurtre semblent se multiplier d'une manière alarmante. Le nombre des morts subites augmente aussi dans une proportion effrayante. Chez quelques personnes, ces choses produisent des impressions sérieuses pour un temps, mais les masses continuent à se divertir, et à poursuivre le monde et ses plaisirs. Cependant il n'en est pas ainsi de tous. Ceux qui réfléchissent se demandent si ces choses ne sont pas un indice de la prochaine venue de Christ.

Dans ce moment, la ville de Southampton est quelque peu remuée par une série de sept discours donnés par le Canon Wilberforce qui est à la tête d'une des églises nationales les plus populaires du district. Dans ces discours, il nie clairement et positivement la doctrine des peines éternelles des méchants, mais au lieu de soutenir la doctrine de la Bible qui enseigne que la vie éternelle ne sera donnée que par Christ, il prétend que toute punition future sera de nature à rendre les hommes meilleurs, et que définitivement tous seront sauvés. Il va sans dire que cette doctrine produit quelque émotion parmi les pasteurs, comme étant en opposition si directe au dernier article du credo de St. Athanase, lequel Wilberforce avait, croyaient-ils, juré de soutenir. Cet article se lit ainsi: «Ceux qui auront bien fait iront dans la vie éternelle; et ceux qui auront mal fait, dans le feu éternel.»

Mr Wilberforce a trouvé une manière d'expliquer le feu éternel un peu différente de celles des Méthodistes américains. Tandis que ces derniers pensent que le feu éternel est simplement les reproches d'une mauvaise conscience, le Canon a découvert que ce feu est «l'amour de Dieu», qui doit purifier les pécheurs de leur iniquité, et les laisser finalement jouir de la félicité du ciel.

Au milieu de toutes ces choses, nous cherchons à faire notre possible pour la cause de la vérité, et «pendant que nous en avons l'occasion, à faire du bien à tous.»

Déc. 1880.

J. N. L.

«NOS JOURS SONT COMME L'OMBRE SUR LA TERRE.» 1 Chron. 29 : 15.

Le temps solennel qui nous ramène à la fin d'une année est arrivé, la chaleur de l'été a fait place aux frimas, les arbres sous lesquels nous aimions à nous reposer ont perdu leur charmant feuillage, les fleurs des jardins et des champs qui égayaient notre vue ont disparu, le doux chant du rossignol est remplacé par le lugubre croassement du corbeau, en un mot tout semble mort dans la nature, ce passé parsemé à la fois de joies et de douleurs ne paraîtra bientôt plus que comme un rêve.

Les gens riches ont fait d'amples provisions et semblent vouloir à tout jamais défier la misère; la misère à son tour relève la tête

te et fait peut-être plus que jamais entendre sa voix dans la chaumière du pauvre.

Le capitaliste attend avec joie ou avec anxiété le dernier jour de l'année, où il pourra ajouter plus ou moins à sa fortune suivant que le cours des valeurs aura été en hausse ou en baisse. Le négociant fait la revue de ses livres et prépare son bilan, peut-être aura-t-il fait des gains considérables, mais peut-être aussi sera-t-il déçu dans ses espérances; enfin, si tout paraît triste et mort au dehors, au dedans les cœurs des hommes sont agités et préoccupés de leurs chances ou de leurs déceptions, c'est là, dit-on, en règle générale, le train du monde.

Et nous, chrétiens, nous, enfants du plus tendre des pères, frères du plus glorieux des frères, rachetés de Jésus, et héritiers de sa gloire, comment considérons-nous les choses et où en sommes-nous? Cette année qui s'envole si rapidement, et de laquelle il sera dit dans quelque jours: Elle a existé, mais maintenant comme tant d'autres elle est ensevelie dans la tombe du passé. Cette année a bien commencé pour nous tous, c'est-à-dire que les riches trésors de notre Dieu nous ont été ouverts, nous n'avons eu qu'à y puiser avec abondance. Eh bien, a-t-elle été heureuse et profitable, cette année, pour chacun de nous? Nous sommes nous enrichis des biens de notre Dieu? Notre piété a-t-elle été fortifiée et rafraîchie par la rosée d'en haut, et pouvons-nous la terminer en disant que l'Eternel a été notre «bouclier et notre haute retraite»? Il faut l'espérer, mais pourtant quelques-uns d'entre nous, même beaucoup, jetteront un regard de tristesse sur ce passé, les riches et les pauvres, les vieux et les jeunes, n'auront pas été épargnés lorsque Dieu aura jugé à propos de les visiter par l'affliction et le deuil; bien des familles qui, il y a un an, se trouvaient réunies autour de la même table, se voient aujourd'hui dispersées dans le monde par des circonstances imprévues, ou séparées par la mort; il y en a qui ont eu de la fortune: elle a disparu par suite de l'ingratitude des circonstances; d'autres ont joui d'une excellente santé, laquelle aujourd'hui est ébranlée, enfin, mille choses que nos pauvres cœurs aimeraient voir d'un autre œil. Quelques-uns peuvent au contraire terminer l'année à cœur joie, rien ne leur manque, la richesse s'est accrue, la santé n'a pas diminué, la mort n'a pas éclairci leurs rangs, ils peuvent dire, qu'en somme, l'année a été bonne. S'ils sont sérieux et reconnaissants, ils diront avec le Psalmiste «Je chanterai à l'Eternel de ce qu'il m'a fait de bien» ils se souviendront que celui qui donne aux pauvres prête à l'Eternel et ils mettront en pratique ce commandement apostolique: «Portez les fardeaux les uns des autres et accomplissez ainsi la loi de Christ.» Gal. 6:2.

Les chrétiens pauvres aussi, s'ils aiment réellement le Seigneur ne plongeront pas entièrement leurs regards dans l'affliction qui voudrait les accabler, mais ils jetteront un regard d'amour et de reconnaissance sur ce Dieu de bonté qui ne les a pas abandonnés; ils verront que, dans les huit mille sept cent quatre-vingt quatre heures de l'année 1880, il n'y a pas eu absolument des heures de tristesse mais aussi des heures de bénédictions et de précieuses délivrances, et tout bien considéré, ils finiront aussi l'année avec louange et reconnaissance, en déclarant que «celui qui se confie en l'Eternel est bienheureux.» Prov. 16:20.

Nous avons maintenant considéré les choses au point de vue extérieur, voyons maintenant où nous en sommes sous le rapport spirituel. Certainement, tous nous aurons à nous affliger sur notre infidélité dans l'ac-

complissement de la volonté de Dieu. Que de bonnes résolutions ont été prises au début de l'année, lesquelles ont bientôt été oubliées: notre pauvre cœur est ainsi fait, nous voulons souvent faire plus que ce à quoi nous sommes mêmes appelés, et la moindre difficulté que nous rencontrons dans l'accomplissement de nos devoirs nous arrête, nous décourage; alors l'inertie, la lassitude, la paresse morale se met à la place du courage que nous avions d'abord, il ne reste plus que de bonnes intentions et des regrets amers, et nous nous rendons ainsi semblables au figuier qui n'avait que des feuilles, mais qui ne portait point de fruits. Hélas! d'où viennent ces faiblesses, si ce n'est du fait que nous nous arrêtons trop sur le «moi.» Au lieu de regarder les choses d'en haut, nous regardons les choses terrestres. Nous avons tous reçu d'abondantes bénédictions. Si nous n'avons pas su en profiter, à qui ferions-nous des reproches, si ce n'est à nous-mêmes? Le Seigneur nous a parlé de différentes manières: d'abord par sa Parole, ensuite, par une foule d'événements quotidiens; mais trop souvent nos oreilles ont été dures, la sagesse nous a manqué, et nous n'avons pas su dire. «Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous en puissions avoir un cœur sage.» Ps. 90:12.

Il est bon, et c'est une grande grâce que Dieu nous fait, lorsque à la fin d'une année nous rentrons en nous-mêmes, et qu'en sa présence, dans un esprit d'humilité, nous examinons notre conscience, et qu'avec des larmes de douleur, nous regrettons d'avoir négligé tant de choses, au lieu d'avoir racheté le temps. Oh! certes, si nos cœurs sont véritablement placés sous la discipline du Seigneur, si c'est bien le St.-Esprit qui agit en nous, il ne nous sera pas difficile de découvrir combien et en quel endroit nous avons manqué. Peut-être avons-nous particulièrement manqué de charité envers nos frères, et avons-nous ainsi contristé le St.-Esprit?

Peut-être avons-nous tellement manqué de vigilance que nous avons été comme assaillis par l'ambition et le désir de gagner des biens de ce monde? Peut-être enfin nous sommes-nous adonnés à l'injustice envers notre prochain dans le but que cela serve à nos intérêts personnels. C'est sans doute aller à l'extrême et trop mettre le chrétien au niveau de l'homme du monde, mais il y a d'autres choses dans le fond tout aussi graves à considérer. Nous devons nous demander si nous les avons accomplies. Avons-nous cherché à conduire les âmes à Christ? Avons-nous réellement eu conscience de cette glorieuse tâche qui incombe à tout enfant de Dieu? On ne saurait croire le bien qu'un chrétien peut faire en visitant les malades: je connais tel cas où une visite à un malade, faite dans un quartier populeux d'une des grandes villes de France, a non-seulement procuré la paix au malade, mais encore ouvert la porte à l'Evangile dans ce même quartier qui est aujourd'hui le centre d'une grande activité chrétienne. On ne saurait encore croire combien on peut faire de bien à ses proches et à ses voisins en profitant de certaines circonstances pour leur parler de la vérité, ou pour les inviter à quelque réunion de prières ou autres. J'ai connu un moqueur et blasphémateur qui, à force d'être invité par un jeune chrétien à assister à une réunion de prières, a enfin cédé un soir, et le dernier qui a prié a été le moqueur. En versant des larmes amères, il demanda pardon à Dieu de tous ses péchés. Je connais un autre cas où le même jeune homme exhorta un homme débauché et entièrement corrom-

pu; il parvint à force d'instances et par de nombreux témoignages d'une sincère charité à l'amener au pied de la croix. Nous pouvons nous demander si nous avons accompli ces devoirs élémentaires et naturels du chrétien; si donc nous avons à nous reprocher de n'avoir pas rempli ces devoirs, oh, alors confessons nos fautes et demandons plus que jamais à Dieu la grâce de mieux nous conformer à sa volonté et de porter de meilleurs fruits à l'avenir.

Il est aussi de toute importance que nous fassions notre bilan spirituel. Si nous sommes, tant les uns que les autres, dans une certaine mesure, des économes dans la maison de Dieu, nous ne devons pas oublier que nous les sommes aussi, et avant tout, à l'égard de nos âmes. Nous ne devons point rester à l'état d'enfance. Dieu veut que nous croissions en sagesse et en sainteté, et voici comment le St.-Esprit nous l'enseigne: «Afin que suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le chef c'est-à-dire Christ.» Eph. 4:17. Croître, c'est le propre de tout ce qui a vie. Si un arbre ne dépérit pas, si un enfant n'est pas miné par une maladie chronique, l'un et l'autre croissent et se développent entièrement. Si nous sommes véritablement vivants, «nous ne pouvons que croître en toutes choses en celui qui est le Chef, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à l'état d'hommes faits, et à la mesure de la parfaite stature de notre glorieux chef.»

Quel triste état ce serait pour l'homme si, après avoir souffert des angoisses de son âme, et après avoir été régénéré, il devait rester stationnaire! Ce serait une preuve fatale que le christianisme n'est qu'une forme incapable de donner la vie; mais il n'en est pas ainsi. L'Esprit de Dieu ne cesse de dire dans la Parole: Croissez, fortifiez-vous, abondez de plus en plus, et si cet Esprit est en nous, il y opère cette croissance continue à laquelle il nous exhorte. La grâce, dit Rochat, est ce fleuve dont on a d'abord jusqu'aux chevilles, ensuite jusqu'aux genoux, plus loin jusqu'aux reins, et dans lequel à la fin on est comme plongé. Il en est sans doute des chrétiens comme de toutes choses dans la nature, les uns croissent plus rapidement que d'autres, mais qu'importe, pourvu que nous soyons plantés dans le jardin de Dieu: si nous nous sentons faibles, chancelants, sujets à des infirmités, recourons au céleste jardinier, laissons-nous émonder et travailler par lui il saura mener l'œuvre de notre salut et de notre sanctification à bonne fin. La vie peut nous paraître fatigante, ennuyeuse, le manque de communion fraternelle peut, jusqu'à un certain point, dessécher notre âme; mais ne perdons pas courage, Dieu permet ces choses, il nous faut quelquefois passer par le creuset afin de lui être plus précieux. Et certes, s'il nous laisse passer des jours, même quelquefois des années dans le désert, ce n'est pas pour nous abandonner, mais bien pour nous faire mieux apprécier notre position, une fois délivrés. Du reste, Dieu a toujours des vues spéciales sur chacun de ses enfants. Moïse devait, lui aussi, attendre la volonté de Dieu, non pas dans le palais de Pharaon, mais dans les vallons de la montagne en gardant les troupeaux, puis quand Dieu lui eut révélé sa mission, rien ne put l'empêcher de l'accomplir; il en est ainsi de nous tous, et qui sait combien d'entre nous diront peut-être d'ici à un an. Ah! la volonté de Dieu a été merveilleusement accomplie à mon égard, maintenant je vois clairement pourquoi j'ai été ainsi conduit.

Puis enfin si nous aimons véritablement le Seigneur, nous regardons les choses avec

les yeux de la foi et nous ne soupirons pas uniquement après la délivrance en tant que chrétiens sur la terre mais nous soupirons après la délivrance, en tant que chrétiens qui attendent le glorieux avènement de leur bien-aimé Chef, ce sera la meilleure des délivrances, et c'est la certitude de son prochain avènement qui doit surtout ranimer notre courage. En attendant, marchons fidèlement, soyons attentifs aux enseignements de la Parole, et appliquons-nous surtout, sous le regard de Dieu, à marcher dans les sentiers d'une entière obéissance, faudrait-il pour cette obéissance sacrifier tout ce qu'il y a de plus cher au monde et encourir le blâme ou même le mépris de la calomnie de la part de nos frères. Souvenons-nous qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Que notre tendre Père céleste fasse donc reposer sa bénédiction sur tous ceux qui invoquent son nom, qu'il nous donne à tous de terminer l'année avec reconnaissance et amour, et qu'il nous donne de commencer l'autre sous son regard en lui remettant à l'avance tous nos soucis et toutes nos peines, en attendant le glorieux avènement de notre Seigneur Jésus-Christ. G. K.

LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE A BATTLE CREEK.

DANS notre dernier numéro, nous avons donné un rapport partiel de cette conférence. Nous avons depuis reçu des nouvelles plus récentes qui nous permettent d'ajouter d'autres détails d'un grand intérêt. Quelques-uns de nos lecteurs ne comprennent peut-être pas le terme *conférence* que nous employons en parlant des Adventistes du Septième Jour d'Amérique. Nous avons 640 églises dispersées dans tous les Etats de l'Union américaine, et dans quelques parties du Canada. Les églises de chaque Etat se réunissent pour former ce qu'elles appellent une conférence. Chaque conférence règle ses affaires locales concernant les besoins de la cause, et conduit et soutient l'œuvre missionnaire dans cet Etat. Nous avons 24 de ces conférences, ou associations d'églises. Trois de ces conférences ont été ajoutées pendant l'année écoulée.

Ces conférences locales ou associations forment une Conférence Générale ou association qui s'assemble chaque année pour s'occuper des affaires générales de la dénomination. Cette conférence est composée de délégués de chacune des conférences locales. Nos frères du Danemark ont maintenant sept églises. Ils se sont réunis en conférence, et cette année ils se sont joints à notre Conférence Générale en Amérique. Quarante et une églises ont été ajoutées à la dénomination pendant l'année écoulée, et près de 4,500 membres.

C'est notre habitude de mettre à part des hommes pour le ministère, après qu'ils ont été éprouvés dans l'œuvre pendant un temps suffisant. Neuf ministres ont ainsi été ajoutés à la dénomination pendant l'année écoulée. Un peu plus de 300,000 francs ont été donnés pendant le même espace de temps pour soutenir l'œuvre.

Notre œuvre de publication à Battle Creek et à Oakland, Californie, a été très-prospère pendant l'année passée. La somme de fr. 239,651,65 a été reçue à Battle Creek pour des abonnements aux divers journaux, et pour la vente de livres et de traités. Cela montre qu'un grand nombre de publications concernant notre foi et notre espérance ont été répandus parmi le peuple pendant l'année écoulée. L'argent reçu pour des publications envoyées du bureau d'Oakland, Cal.,

pendant l'année dernière s'élève à la somme de près de 75,000 francs. Ces statistiques donneront quelque idée des progrès de notre œuvre en Amérique.

Notre société Missionnaire Générale est formée par la réunion de 26 sociétés dispersées dans autant d'états différents, et comprend aussi les sociétés missionnaires d'Angleterre, de Norvège et de Suisse. La Société missionnaire compte environ 8000 membres. Nous avons le rapport de leurs travaux depuis le 1^{er} oct. 1879 jusqu'au 1^{er} juillet, 1880.

Nombre de visites missionnaires	38,902
de lettres envoyées	30,442
d'abonnements à divers journaux	9,942
de pages de traités distribuées	5,197,314
de journaux distribués	415,525
Argent reçu pour le soutien de la Société	fr. 33,139,80

La Société Missionnaire a été le moyen d'amener beaucoup de personnes à la vérité pendant l'année dernière.

Les frères d'Amérique ont donné une grande extension à leur œuvre concernant l'école du Sabbat, pendant l'année passée. Partout notre peuple prend un grand intérêt dans cette œuvre. Là même où quelques personnes peuvent y prendre part, les écoles du Sabbat ont été établies avec grand avantage.

Un grand intérêt a aussi été manifesté parmi notre peuple pendant l'année passée dans le sujet de la tempérance, et presque tous les membres de nos églises en Amérique ont signé l'abstinence totale de toute liqueur alcoolique, et de l'usage du tabac sous n'importe quelle forme.

Mais ce qui nous encourage le plus concernant la prospérité de l'œuvre, c'est que ceux qui y sont engagés sentent que leur force est en Dieu, et que sans lui ils ne peuvent rien faire. Dieu nous fera prospérer lorsque nous placerons en lui notre confiance et que nous chercherons auprès de lui notre force. La vérité est puissante, et elle triomphera. Appliquons-nous soigneusement à la rendre recommandable par l'excellence de notre vie.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

COMMENCEMENT DE SON RÈGNE.

PAR JACOB ABBOT.

TROISIÈME ARTICLE.

Ces villes et beaucoup d'autres avec les états qui y étaient attachés formaient une vaste communauté, s'étendant sur toute cette partie de la Grèce au sud de la Macédoine. Ainsi que nous l'avons déjà dit Philippe avait établi sa domination sur toute cette région, quoiqu'il lui en eût coûté bien des négociations embarrassantes, et quelques rudes batailles. Alexandre pensait qu'il était un peu incertain que le peuple de tous ces états et de toutes ces villes importantes fût disposé à transmettre volontairement entre les mains d'un si jeune prince, le pouvoir que son père, comme puissant monarque et habile guerrier, leur avait extorqué avec tant de difficulté. Comment devait-il agir dans cette circonstance? Devait-il abandonner cet espoir? Devait-il leur envoyer des ambassadeurs, pour leur présenter ses droits à la place de son père? Ou bien devait-il ne pas agir du tout, mais attendre tranquillement chez lui, en Macédoine qu'ils eussent décidé cette question? Au lieu de faire l'une ou l'autre de ces

choses, Alexandre prit la décision hardie de se mettre à la tête d'une armée et de s'avancer dans la Grèce méridionale, dans le but de présenter en personne ses titres au même poste d'honneur et de puissance qui avait été conféré à son père, et de les imposer s'il le fallait. Si l'on considère toutes les circonstances, on verra que cette démarche était peut-être une des plus hardies et des plus décidées de toute la carrière d'Alexandre. Un grand nombre de ses conseillers macédoniens l'engagèrent à ne point tenter une pareille entreprise; mais Alexandre ne voulut point suivre de telles mesures de prudence. Il réunit son armée et marcha à leur tête.

Entre la Macédoine et les états méridionaux de la Grèce se trouvait une chaîne presque infranchissable de montagnes élevées. Ces montagnes s'étendaient dans tout l'intérieur du pays, et la route principale conduisant dans la Grèce méridionale tournait ces montagnes vers l'est, où elles se terminaient en falaises, laissant un étroit passage entre les falaises et la mer. Ce passage était appelé le Passage des Thermopyles, et était regardé comme la clef de la Grèce. A l'entrée des Thermopyles se trouvait une ville nommée Anthéla.

Dans ces temps-là, il se tenait de temps en temps un congrès ou assemblée générale des états de la Grèce, lequel avait pour but de décider des questions et des querelles qui s'élevaient continuellement entre les différents états de la Grèce. Cette assemblée portait le nom de Concile amphictionique, parce que, dit-on, elle avait été établie par un certain roi nommé Amphictyon. Une réunion de ce concile fut convoquée pour recevoir Alexandre. Elle devait être tenue aux Thermopyles, ou plutôt, à Anthéla, qui était située précisément à l'entrée du défilé, et était le lieu où le concile s'assemblait ordinairement, comme étant une position intermédiaire entre le nord et le sud de la Grèce, également accessible à l'une et à l'autre portion de cette contrée.

En s'avancant vers le sud, Alexandre dut d'abord traverser la Thessalie, qui était un état très-puissant, immédiatement au sud de la Macédoine. Il rencontra d'abord quelque peu de résistance, dont il triompha sans peine. Le pays fut saisi de la hardiesse et de la décision de caractère manifestées par le jeune prince, dans une telle entreprise. De plus, Alexandre, autant qu'il était personnellement connu, faisait une impression favorable sur chacun. Sa forme virile et athlétique, ses manières franches et ouvertes, sa vivacité d'esprit, sa générosité, un certain air de confiance, d'indépendance, et un sentiment de supériorité personnelle: toutes ces choses étaient réunies en lui, comme elles le sont toujours chez les personnes véritablement grandes, avec une modestie simple et sans affectation. Ces traits réunis à d'autres dans la personne et dans le caractère d'Alexandre lui gagnaient tous les cœurs. Les hommes du vulgaire se plaisent à se soumettre à l'influence et à l'ascendant de celui dont ils reconnaissent la supériorité. Ils aiment un conducteur. Il est vrai qu'ils doivent être persuadés de sa supériorité; mais quand cette supériorité est si évidente et combinée avec toutes les grâces et les attractions de la jeunesse et de la beauté virile, comme c'était le cas pour Alexandre, les esprits sont très-facilement et très-rapidement amenés sous son empire.

Les Thessaliens firent à Alexandre une réception très-favorable. Ils manifestèrent un véritable empressement pour l'établir dans la position que son père avait occupée.

Ils réunirent leurs forces aux siennes et se dirigèrent au sud vers le défilé des Thermopyles.

C'est là que se tint le grand concile, Alexandre y prit sa place comme un de ses membres. Sans doute il dut être l'objet de l'attention et de l'intérêt universels. L'impression qu'il fit dans cette assemblée semble avoir été très-favorable. Après que cette assemblée se fut séparée, Alexandre se dirigea vers le sud, accompagné de sa propre armée, et de divers princes et potentats de la Grèce avec leur suite. Le passage du jeune roi ainsi escorté au travers du défilé des Thermopyles le remplit d'un sentiment de triomphe et d'excitation.

Le passage des Thermopyles était une scène fortement associée avec les idées de gloire et de renom militaires. C'était là que, cinquante ans auparavant, Léonidas, général spartiate avec trois cents soldats seulement, avait essayé de résister à une immense armée persane qui, à cette époque, envahissait la Grèce. Il était un des rois de Sparte, et il avait le commandement non-seulement de ses trois cents Spartiates, mais aussi de toutes les forces alliées des Grecs qui avaient été rassemblés pour repousser l'invasion persane. Avec l'aide de ses alliés, il résista aux forces persanes pendant quelque temps, et comme le défilé était si étroit entre les falaises et la mer, il put leur résister avec succès. A la fin, cependant, un fort détachement de l'immense armée persane réussit à se frayer un chemin sur la montagne et autour du défilé, de manière à s'établir dans une position d'où ils pouvaient tomber sur l'arrière-garde de la petite armée grecque. Léonidas, s'apercevant de cela, ordonna à tous ses alliés des autres états de la Grèce de se retirer et de le laisser seul avec ses trois cents compatriotes dans le défilé.

Il n'espérait point repousser ses ennemis, ni défendre le défilé. Il savait qu'il devait mourir, avec tous les braves qui l'avaient suivi, et que le torrent des assaillants se précipiterait sur eux par le défilé. Mais il se considérait comme placé là pour défendre le défilé, et il ne voulut point désertir son poste. Quand le combat s'engagea, il tomba un des premiers. Les soldats s'assemblèrent autour de lui et défendirent son corps mort aussi longtemps qu'ils le purent. A la fin, vaincus par le nombre immense de leurs adversaires, ils furent tous tués à l'exception d'un seul, qui échappa et retourna à Sparte. Un monument fut élevé sur ce lieu mémorable avec cette inscription: « *Voyageur, va à Sparte et dis-lui que nous sommes morts à notre poste pour défendre notre patrie.* »

Alexandre traversa le défilé. Il s'avança vers les grandes villes au sud de ce passage, à Athènes, à Thèbes et à Corinthe. Une autre grande assemblée de tous les monarques et les potentats de la Grèce fut convoquée à Corinthe; et là, Alexandre atteignit le but de son ambition, en recevant le commandement de la grande expédition en Asie. L'impression qu'il produisait par ses qualités personnelles sur ceux avec qui il était en contact était des plus favorables. Le fait qu'un si jeune prince fut choisi par une confédération si puissante, de nations, comme leur chef dans une entreprise telle que celle qu'elles étaient sur le point d'entreprendre, indique de sa part un pouvoir extraordinaire pour acquérir de l'ascendant sur les esprits des hommes, et pour les pénétrer tous du sentiment de sa supériorité pour les commander. De cette expédition méridionale Alexandre retourna en Macédoine, et commença immédiatement à arranger les affai-

res de son royaume, de manière à être prêt à entrer sans entrave, dans la vaste carrière de conquêtes que son imagination présentait à son esprit.

Nouvelles Diverses.

—SOLEURE.—En 1879, il fut importé dans le canton de Soleure 2,731,810 litres de vin; 660,529 litres de bière; 513,017 litres d'eau-de-vie, et 14,993 litres de liqueurs; en tout 3,920,369 litres de spiritueux, environ quatre millions de litres de boissons alcooliques, ou 52 lit. par habitant. Ajoutez à cela la production du pays en cidre, bière, vin et eau-de-vie.

L'«*Olten Wochenblatt*» fait à cet égard la remarque suivante: „La fortune, la vie, la santé, le bonheur des familles, tout est sacrifié au démon de l'intempérance. Combien de crimes et d'iniquités ce fléau destructeur ne produit-il pas! Soleurois! ces statistiques devraient nous décider à nous débarrasser de ce mal terrible, qui sape les fondements de notre société. A quoi sert d'organiser des sociétés de bienfaisance pour les pauvres! A quoi bon les discours prononcés à cet égard dans les écoles et dans les églises, si nous permettons à ce fléau d'exercer ses ravages dans notre pays et d'y porter ses fruits empoisonnés!

—DERNIÈREMENT on conseilla à une femme, à Bienne, qui s'était brûlé les mains avec de l'eau bouillante, de les tremper dans la farine et de les recouvrir de linges. Non-seulement la douleur cessa instantanément, mais il ne produisit point d'ampoules, et la pauvre femme put reprendre ses travaux dès le lendemain.

—LA récolte des vins en France a été si faible l'année dernière qu'on dut recourir à manufacturer des vins à l'aide de diverses matières. Tout le raisin que l'on put trouver fut acheté et des manufactures de vins s'établirent bientôt par tout le pays. Le vin ainsi fabriqué produisit d'abord un profit de 100 pour cent, mais la concurrence détruisit tout le profit de ce commerce et on fut obligé d'avoir recours à d'autres substances pour la fabrication du vin. On fait maintenant du vin avec de la GLUCOSE, matière sucrée que l'on extrait de la pomme de terre, du résidu de la mélasse, des pommes pourries, des prunes sèches, des dattes, des figues et de toute espèce de fruits de rebut, et même de la betterave. Ces abominables liquides sont colorés artificiellement, et aromatisés avec des vins d'Espagne ou des vins blancs, et l'imposture a atteint un tel degré que, de tout le vin qui se boit à Paris, il n'y en a pas un tiers qui soit fait avec le pur jus du raisin. Les principaux négociants en vins ont pris des mesures pour arrêter la fraude.

—AUTRICHE.—Un grand tremblement de terre a été ressenti à Vienne, le 9 nov., à 7 h. du matin. De nombreux télégrammes à l'institut météorologique constatent que ce tremblement de terre s'était fait sentir à Dervent, Brocol, Pola, Triest, Zilli, Klagenfurt, Oedenburg, Morburg, Laibach et dans d'autres villes. A Agram une seconde secousse suivit immédiatement, et une heure après, une troisième se fit sentir. Presque toutes les maisons furent endommagées et plusieurs s'écroulèrent. Le dommage est immense. Un certain nombre de personnes furent plus ou moins gravement blessées. Les autorités prennent des mesures nécessaires. Une panique générale règne à Agram.

L'inquiétude de la population dans cette ville ce jour-là, était extrême. Il n'y avait pas une seule maison qui ne fut endommagée. Presque toutes les tours sont fendues et sur le point de s'écrouler. Agram présente un spectacle de destruction qui rappelle celui de Lisbonne. Personne n'ose rester dans les maisons. Tous veulent être dans les rues pour ne point être surpris par les écroulements plus dangereux au dedans qu'au dehors. Les familles aisées et riches partent aussi lestement que possible. Le 12 nov., plus de 1200 personnes quittèrent la ville. C'est la cathédrale et la tour de l'église des Franciscains qui ont éprouvés le plus de dégâts. La tour de la cathédrale dont les murs ont plusieurs pieds d'épaisseur penche, le presbytère s'est écroulé, la tour de l'église des Franciscains est fendue aux quatre côtés, du haut en bas, le gros mur de l'église est détaché des autres, et les murs du couvent, qui sont d'une épaisseur colossale, ont de grandes et profondes crevasses dans toute la partie supérieure. Il en est de même de l'église de St. Marc. Le portrait entier du dit bâtiment est fendu, aussi bien que la paroi de la devanture des instituts publics, surtout celui du ministère des finances et du séminaire. On fut obligé de faire évacuer le Séminaire, et les séminaristes furent renvoyés chez eux.

Vienne, 16 nov. Des nouvelles d'Agram annoncent qu'à minuit deux secousses se succédèrent rapidement. Les habitants effrayés quittent leurs maisons.

Corbeille d'Argent.

„UNE parole dite à propos est comme des pommes d'or dans des paniers d'argent.“ Prov. 25: 11.

—LA sainteté ne dispense pas du tact.

—L'HUMILITÉ est au-dessus de l'injure.

—LA parole de Dieu s'adresse à tous. C'est le sceau divin.

—CONTRAINdre l'être moral à fermer les yeux pour croire, c'est le tuer.

—PRENEZ garde que le bien-être temporel ne devienne un piège spirituel.

—CE n'est pas une vertu que d'avoir mauvaise grâce et des habits mal faits.

—L'INDÉPENDANCE envers les hommes a pour base unique la dépendance envers Dieu.

—PENSEZ deux fois avant de parler une, et vous parlerez deux fois mieux.—*Plutarque.*

—VOULEZ-VOUS à la fois plaire et vous instruire, parlez à chacun de ce qu'il sait le mieux.—*De Levis.*

—DISPOSE ton âme à la patience plutôt que de chercher de la consolation; car la première produira sûrement la seconde.

—DES milliers de personnes peuvent suivre une multitude, et toutefois, elles n'ont pas le courage de suivre un bon principe.

—IL existe une règle sûre; c'est que Dieu n'ôte jamais rien à ses enfants qu'il ne leur donne quelque chose de meilleur.

—SI nous voulons conquérir le monde au Seigneur Jésus-Christ, nous devons prendre les hommes un à un.—*Spurgeon.*

—LE meilleur argument de la vérité du christianisme, c'est le vrai chrétien, l'homme qui est rempli de l'Esprit de Christ.

—LA philosophie triomphe assez facilement des maux passés et futurs, mais les maux présents triomphent de la philosophie.

—EN vous vengeant de votre ennemi, vous vous montrez son égal; en lui pardonnant, vous montrez que vous lui êtes supérieur.

—CEUX qui ne donnent pas avant leur mort, montrent que, même alors, ils ne donneraient pas s'ils pouvaient garder leur biens plus longtemps.—*Bishop Hall.*

—IL y a une grande sûreté dans l'abstinence des spiritueux, et le père qui s'en abstient totalement n'est pas exposé à être un sujet de scandale à son enfant.

—SI vous haïssez vos ennemis, vous contracterez une disposition d'esprit vicieuse qui, par degrés, se manifestera envers vos amis et même envers ceux qui vous sont indifférents.

—NE pensez pas que l'amitié vous autorise à dire des choses désagréables à vos intimes. Au contraire, plus vos relations avec vos amis sont intimes, plus le tact et la politesse deviennent nécessaires.

—FAITES un voyage quotidien sur chacune de ces trois montagnes: allez au Sinaï et voyez vos péchés; allez au Calvaire et contemplez l'Agneau de Dieu; et enfin allez à la montagne de Sion, et admirez la cité céleste.

—IL y a de la rosée dans une fleur et non dans une autre, parce que l'une ouvre sa corolle pour la recevoir, tandis que l'autre se ferme, et la goutte de rosée tombe. Ainsi Dieu envoie sa bonté et sa miséricorde comme la rosée, et si nous en manquons, c'est parce que nous n'ouvrons pas nos cœurs pour les recevoir.

